

Paul SALAÜN

GRANDEUR DE LA PATERNITÉ

TABLE DES MATIERES

PROLOGUE

INTRODUCTION..... p.5

- Une société sans pères
- Le retour au Père
- Redécouvrir ce que c'est qu'être père

Ch. I -. AVANT LA CONCEPTION : LE PÈRE DÉSIRE L'ENFANT.....p.8

Le père de la terre et le désir d'enfant

- Les parents coopèrent avec Dieu
- Le père et le désir d'avoir un enfant
- Transmettre les bénédictions de Dieu

Ch. II - LA CONCEPTION : LE PÈRE ENGENDRE L'ENFANT.....p.11

Le père et la conception de son enfant

- Le père est procréateur
- Le don de la vie

Ch. III - LA NAISSANCE : LE PÈRE RECONNAÎT L'ENFANT.....p.14

Le père à la naissance de son enfant

- Le lien entre le père et l'enfant
- La reconnaissance sociale
- Le don du nom et du prénom
- Le devoir de reconnaissance des enfants

CH. IV – LE PÈRE AIME SON ENFANT.....p.19

- Un amour à manifester dès le départ
- Une parole aimante qui révèle à l'enfant son identité
- Un amour exigeant
- Un amour humble

CH. V – LE PÈRE NOURRIT SON ENFANT.....p.24

CH. VI - LE PÈRE INDIQUE LES VALEURS ET DONNE LA LOI.....p.26

Le rôle éducatif du père de famille

- Les interdits fondamentaux
- L'autorité du père
- La transmission des valeurs
- L'éducation à l'amour
- La formation spirituelle

CH. VII – LE PÈRE FAIT MISÉRICORDE ET PARDONNE.....p.36

« Le père parfait est celui qui sait pardonner à ses enfants »

- Une condition : qu'il soit humble
- Le père doit être miséricordieux
- Si l'enfant, comme le prodigue, se révolte et s'en va...

CH. VIII – LE PÈRE EST FIDÈLE.....p.41

Le père de la terre est appelé à la fidélité

- Le fondement de cet appel : le sacrement de mariage
- Une fidélité qui se vit différemment au fil du temps
- Une fidélité à toute épreuve : face au handicap et au deuil
- Quand le père vieillit

CH. IX – PÈRE PAR DELÀ LA MORT.....p.49

1 La mort du père

2 Notre communion avec notre père défunt

- Non au spiritisme
- Dans le mystère de la communion des saints
- Que pouvons-nous faire pour notre père défunt ?
- Au ciel nous retrouverons notre père

BIBLIOGRAPHIE.....p.58

PROLOGUE

L'expérience de la paternité est universelle. Pour moi elle a commencé en 1948 dans le village finistérien où je suis né. Mon père était orphelin de père et fils unique, si bien qu'il portait des blessures qui ont rejailli sur son attitude envers ses enfants.

Huit jours après ma naissance j'ai été baptisé, et suis ainsi devenu enfant de Dieu. Mes parents, catholiques pratiquants, m'ont inscrit au catéchisme et m'ont emmené régulièrement à la messe, mais ils n'ont pas su me faire découvrir le Père. A l'époque préconciliaire, la religion était souvent vécue comme un ensemble de préceptes moraux qu'il fallait observer le mieux possible.

A l'adolescence, très déçu par mon père, j'ai perdu confiance en lui, me suis renfermé sur moi-même et suis devenu très malheureux. Je n'ai pas trouvé alors, auprès des prêtres de mon lycée, la compréhension et l'aide dont j'aurais eu besoin.

Après le bac, j'ai préparé le professorat de Lettres classiques, et suis devenu enseignant, métier qui, de par sa dimension éducative, n'est pas sans rapport avec la paternité.

Je me suis marié en 1970 et suis bientôt devenu père d'un garçon qui m'a apporté beaucoup de joie. Mais, comme beaucoup de soixante-huitards, j'étais plutôt un père copain .

Puis est venu le temps de l'épreuve : mon deuxième fils a été traumatisé à l'accouchement et en est resté handicapé. Cela a entraîné une grave crise et l'éclatement de mon couple en 1978.

Depuis quelques années j'avais abandonné la pratique religieuse, et ma foi s'était endormie. J'ai alors éprouvé le besoin d'aller faire le point à l'abbaye de Timadeuc (Morbihan). Là j'ai été accueilli par un moine qui a été pour moi une figure paternelle, et ai vécu un retour au Père.

Aussitôt après j'ai rencontré le Renouveau Charismatique. C'est lui qui m'a fait découvrir comment Dieu peut nous aider à vivre un chemin de guérison intérieure. En lisant le livre sur ce sujet, j'ai compris que je devais d'abord pardonner à mon père son attitude envers moi. C'est ce que j'ai fait aussitôt dans le sacrement de réconciliation, et j'ai reçu en même temps une forte effusion de l'Esprit Saint.

Celle-ci m'a permis de découvrir la miséricorde du Père envers moi, et son Amour a commencé à me reconstruire. Du coup ma relation avec mes enfants et avec mes élèves s'en est trouvée progressivement améliorée.

Depuis plus de trente ans je continue à approfondir ma relation avec le Père, que Jésus nous invite même à oser appeler « Papa ». Je poursuis mon chemin de guérison intérieure ; et j'essaye de témoigner de la miséricorde infinie de notre Père, notamment au sein du groupe de prière dont on m'a confié la responsabilité.

Mon groupe a organisé une réunion comportant un temps d'enseignement et un temps de prière centrés sur l'accueil de Dieu Père et sur la guérison des blessures reçues dans notre relation avec notre père de la terre. Ce fut un temps béni, et c'est de là qu'est née l'idée de ce livre, qui a pour but de partager à un plus grand nombre les trésors dont le cœur du Père est rempli, et qu'il veut déverser dans le cœur de ses enfants bien-aimés pour les restaurer et les vivifier ;

INTRODUCTION

Une société sans pères

Une méditation et une réflexion sur la paternité sont devenues d'autant plus nécessaires que nous avons assisté au XXe siècle à une remise en cause radicale de la paternité. Cela a commencé à la fin du XIXe siècle avec S. Freud et la critique psychanalytique, K. Marx et la critique marxiste, F. Nietzsche et la critique individualiste (1). Celles-ci ont conduit à l'explosion de 1968 qui a été une catastrophique remise en cause de la paternité, non seulement dans ses formes caricaturales, mais dans son principe même.

Cela a eu des conséquences dramatiques dans les familles où, faute d'heureux pères, beaucoup de jeunes n'ont plus de repères ; à l'école où les élèves ont de plus en plus de mal à supporter l'autorité des enseignants (je l'ai expérimenté, et ai vu la situation se dégrader au fil des années) ; dans la société, et en particulier dans les médias, où le leitmotiv est : « faites-vous plaisir ». « Nous sommes dans une société incestueuse qui a perdu le sens de la paternité et de la filiation, déplore T. Anatrella : on ne fait pas la différence dans la vie affective et sexuelle entre les adultes et les jeunes. On s'esclaffe quand un Gainsbourg chante un hymne à l'inceste avec sa fille. » (2)

Cette crise a gagné également l'Eglise. Cela est visible tout particulièrement dans la critique du Pape et de l'institution sur un certain nombre de points sensibles. Mais, plus largement, la sensibilité religieuse des chrétiens, surtout en Occident, en a été marquée. Alors que l'eucharistie est tout entière orientée vers le Père, certains chrétiens se tournent principalement vers Jésus, et sont plus sensibles à son message de transformation sociale qu'à sa mission de Sauveur venu nous rendre toute notre dignité d'enfant de Dieu !

Peut-être est-ce pour cela que beaucoup, orphelins du Père, se tournent vers des guérisseurs pour être soulagés de leurs maux ; vers des devins pour être rassurés quant à leur avenir ; vers le spiritisme pour savoir ce qui se passe après la mort ; vers des gourous dans toutes sortes de groupements spirituels d'inspiration orientale ou dans les sectes. Et tout cela au détriment de leur véritable bonheur.

Déjà il y a longtemps le prophète Jérémie se faisait l'écho de la plainte de Dieu : « *Mon peuple a commis deux crimes : ils m'ont abandonné, moi la source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau.* » (Jr 2.13). Et le Seigneur, par la bouche du prophète Joël, leur lance cet appel : « *Revenez à moi de tout votre cœur (...). Revenez au Seigneur votre Dieu (votre Père), car il est tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour.* » (Jl 2,12-13)

Le retour au Père

Jésus y invite dans la magnifique parabole dite « de l'enfant prodigue », que l'on préfère parfois appeler « de la miséricorde du Père » (3). Dans la première partie de chaque chapitre de ce livre nous effectuerons ce retour au Père afin de mieux réaliser combien il nous aime.

(1) cf. G. Gennari , article « Fils de Dieu », dans le *Dictionnaire de la vie spirituelle*, Cerf 1983, p 433-434 (2) Tony Anatrella, psychanalyste, dans *Gros plan sur l'adolescence*. Chalet 1992, p 51.
(3) Lc 15, 11-32

Pour découvrir qui est le Père, « il n'est pas inutile de purifier humblement notre cœur de certaines fausses images de ce monde-ci. (...) La purification du cœur concerne les images paternelles ou maternelles, issues de notre histoire personnelle et culturelle, et qui influencent notre relation à Dieu. Dieu notre Père transcende les catégories du monde créé. Transposer sur lui, ou contre lui, nos idées en ce domaine serait fabriquer des idoles, à adorer ou à abattre. » (4)

Nous devons donc écarter les fausses images de Dieu (le Père n'est pas Jupiter, ni un papa gâteau !) pour devenir capables d'accueillir la révélation du vrai visage du Père.

Cela est possible car, devant la faiblesse de notre intelligence et l'obscurcissement de notre cœur par le péché, Dieu a pris lui-même l'initiative de se révéler aux hommes. « Il a plu à Dieu, dans sa sagesse et sa bonté, de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté (cf. Ep 1,9) ; grâce à celui-ci, les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent, dans l'Esprit Saint, auprès du Père, et sont rendus participants de la nature divine (cf. Ep 2,18 ; 2 P1,4). » (5)

La révélation du Père a commencé dans l'Ancien Testament (6), et a trouvé son accomplissement en Jésus, le Fils de Dieu fait homme. « *Personne n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a dévoilé* » (Jn 1,18). (7) « Toute la vie du Christ est révélation du Père : ses paroles et ses actes, ses silences et ses souffrances, sa manière d'être et de parler. Jésus peut dire : « *Qui me voit voit le Père* » (Jn 14,9), et le Père : « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le* » (Lc 9,35). Notre Seigneur s'étant fait homme pour accomplir la volonté du Père, les moindres traits de ses mystères nous manifestent « *l'amour de Dieu pour nous* » (1 Jn 4,9). » (8)

La révélation du Père a été transmise par Jésus aux apôtres et à l'Eglise. « Le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la révélation du Dieu très-haut (cf. 2 Co 1,30 ; 3,16-4,6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa bouche l'Evangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins (cf. Mt 28,19-20 et Mc 16,15). » (9)

L'Eglise est dépositaire du trésor de la Parole de Dieu, et c'est elle qui est garante de la juste interprétation de celle-ci, grâce à l'assistance du Saint-Esprit. C'est pourquoi, pour découvrir le Père, il nous faut constamment revenir à la Bible, spécialement à l'Evangile, et à l'enseignement de l'Eglise.

Dans celui-ci, nous pouvons faire une place de choix au Catéchisme de l'Eglise Catholique. C'est une véritable mine de pierres précieuses pour ceux qui veulent devenir adultes dans la foi ! Il est truffé de citations bibliques (l'index des références de celles-ci occupe 30 pages !), de citations des Pères de l'Eglise, des saints ou d'écrivains ecclésiastiques (9 pages de références), de citations des conciles, de documents pontificaux ou ecclésiaux (15 pages de références).

Lorsque l'Eglise nous transmet la révélation du Père, c'est pour nous permettre de le connaître en vérité, et d'entrer dans une relation vraiment filiale avec lui. Mais nous ne pouvons pas parvenir à la vérité tout entière sans l'assistance de l'Esprit Saint. Celui-ci, Jésus nous l'a promis avant sa passion (cf. Jn 16,13) ;

4) *Catéchisme de l'Eglise Catholique* (CEC) n°2779 (5) Vatican II, *Constitution sur la Révélation Dei Verbum*, n°2 (6) *Ibid.* 3 et 14-15 (7) Saint Jean est l'évangéliste qui met le plus en lumière la révélation du Père par Jésus. Alors que, dans l'Ancien Testament, Dieu est appelé Père 14 fois, il l'est 109 fois dans les écrits de Saint Jean!
(8) CEC 516 (9) *Constitution sur la Révélation divine* n°7

ressuscité il l'a communiqué à ses apôtres (cf. Jn 20,22 ; Ac 2). Au baptême, plongés dans la mort et la résurrection de Jésus, nous avons reçu l'Esprit Saint et sommes devenus enfants du Père. Grâce aux dons d'intelligence (cf. 1 Jn 5,20) et de sagesse (cf. Ep 1,17-18), nous pouvons connaître notre Père et goûter combien il est bon. C'est ce qu'expérimentent beaucoup de ceux qui vivent une nouvelle effusion de l'Esprit Saint dans le Renouveau Charismatique. C'est ce à quoi tout baptisé est appelé.

Aussi, amis lecteurs, « *Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père à qui appartient la gloire, vous donne un esprit de sagesse qui vous le révèle et vous le fasse vraiment connaître ; qu'il ouvre votre cœur à sa lumière, pour que vous sachiez quelle espérance vous donne son appel, (...) quelle immense puissance il a déployée en notre faveur à nous les croyants ; son énergie, sa force toute puissante, il les a mises en œuvre dans le Christ lorsqu'il l'a ressuscité des morts et fait asseoir à sa droite dans les cieux* » (Ep 1,17-20).

Redécouvrir ce que c'est qu'être père

Saint Paul, à qui le mystère de la paternité de Dieu a été révélé de façon exceptionnelle, *fléchit les genoux devant le Père, de qui toute paternité tient son nom, au ciel et sur la terre (Ep 3,14)*. C'est en contemplant la paternité de Dieu que nous pourrions comprendre ce que doit être la paternité humaine, par-delà toutes les critiques dont elle a fait l'objet.

La paternité est d'abord un merveilleux mystère car, alors que les anges ne sont pas pères, c'est Dieu qui a voulu que les hommes le soient, et deviennent ainsi de vivantes images de l'unique Père des cieux. En créant l'homme – homme et femme – à son image, Dieu a voulu que le couple vive un mystère d'amour et de fécondité qui trouve sa source dans la Sainte Trinité et qui est le reflet de ce qui se vit au sein de celle-ci!

En Dieu, ce qu'il y a de plus intime et de plus profond, c'est sa paternité. Dieu est Père :

C'est son nom, et c'est son être. Or, dans son infinie sagesse, il a voulu que l'homme participe à sa paternité, dans un mystère de communion d'amour avec la femme qui, elle, dans sa maternité, participe aussi à la fécondité de Dieu. C'est pourquoi, dit le Père Marie-Dominique Philippe, « la procréation a quelque chose de sacré : (...) l'homme reçoit la femme de Dieu ; et cela pour qu'ils puissent réaliser ensemble une oeuvre qui les dépasse, dont ils sont responsables, dépositaires ; cette oeuvre est la famille, qui va se réaliser par la procréation. » (10)

Puisque c'est Dieu qui a confié à l'homme la mission de devenir père, c'est lui aussi qui, par son exemple donné dans la Bible, enseigne à l'homme comment devenir père à son image. Après avoir médité la Parole de Dieu, et en nous appuyant sur l'enseignement de l'Eglise, nous découvrirons dans chaque chapitre quelques repères pour ceux qui veulent vivre leur paternité comme le Père, c'est-à-dire à sa ressemblance et avec sa grâce.

(10) P. M.-D. Philippe, *Au cœur de l'amour*, Le Sarmant Fayard 1987, p.16

CH.I AVANT LA CONCEPTION LE PÈRE DÉSIRE L'ENFANT

. LE PÈRE DE LA TERRE ET LE DÉSIR D'ENFANT

De même que le désir de Dieu sur l'homme est né au sein de la communion d'amour trinitaire, de même le désir d'enfant naît – normalement – au sein de la communion d'amour des époux. Jean-Paul II, après avoir rappelé que « l'amour est la vocation fondamentale et innée de tout être humain »(1), poursuit en affirmant que cet amour exige un don total des époux, au sein duquel naît le désir d'enfant :

« Cette totalité, requise par l'amour conjugal, correspond également aux exigences d'une fécondité responsable : celle-ci étant destinée à engendrer un être humain, dépasse par sa nature même l'ordre purement biologique et embrasse un ensemble de valeurs personnelles dont la croissance harmonieuse exige que chacun des deux parents apporte sa contribution de façon permanente et d'un commun accord. Le lieu unique qui rend possible cette donation selon toute sa vérité est le mariage, c'est-à-dire le pacte d'amour conjugal ou le choix conscient et libre par lequel l'homme et la femme accueillent l'intime communauté de vie et d'amour voulue par Dieu lui-même, et qui ne manifeste sa vraie signification qu'à cette lumière. » (2)

Les parents coopèrent avec Dieu

Un peu plus loin, lorsqu'il évoque « les enfants, don très précieux du mariage », Jean-Paul II montre combien la procréation est une bénédiction :

« Selon le dessein de Dieu, le mariage est le fondement de cette communauté plus large qu'est la famille, puisque l'institution même du mariage et l'amour conjugal sont ordonnés à la procréation et à l'éducation des enfants, dans lesquels ils trouvent leur couronnement. Dans sa réalité la plus profonde, l'amour est essentiellement don, et l'amour conjugal (...) ne s'achève pas dans le couple ; il rend en effet les époux capables de la donation la plus grande qui soit, par laquelle ils deviennent coopérateurs avec Dieu pour donner la vie à une autre personne humaine. » (3)

L'amour des époux est le terreau vital dans lequel l'enfant va naître et construire son identité. Xavier Lacroix y insiste : « C'est dans la conjugalité que la paternité trouve son meilleur ancrage. Né de l'union d'un homme et d'une femme, c'est sur le lien qui unit cet homme et cette femme que l'enfant prendra appui pour construire son identité. Si son père et sa mère sont ses deux premiers « modèles identificatoires », comme disent les psychologues, l'unification intérieure entre ces deux modèles sera facilitée s'ils ne renvoient pas à deux individus disjoints, mais à deux conjoints, liés et reliés par une communauté de vie et d'amour. L'unité entre ses deux parents sera le roc de sa propre unité. » (4)

(1) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, n° 11

(2) Ibid. n° 11

(3) Ibid. n° 14. Cf. CEC 372

(4) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie, essai sur la paternité*, Bayard 2004, p. 32. C'est le meilleur livre que j'aie lu sur le sujet.

Le père et le désir d'avoir un enfant

Humainement, ce désir chez l'homme peut avoir différentes motivations, et naître plus ou moins tôt. Les médecins qui accompagnent les femmes enceintes le constatent :

« Pour certains hommes, le désir d'enfant a la force d'une évidence. La paternité fait partie d'un projet de vie. (...) Si l'on demande à ces hommes à quoi se rattache leur désir d'enfant, certains répondent que c'est un besoin de transmission, ou de se prolonger dans un autre être. (...) D'autres avancent qu'ils conçoivent la paternité presque comme un devoir qui coule de source, une nécessité liée à leur masculinité. (...) Dans de nombreuses régions de la planète, une vie d'homme, autant que de femme, ne peut d'ailleurs se concevoir sans enfant, voire sans plusieurs enfants – pour des motifs sociaux ou religieux. Enfin d'autres hommes perçoivent la paternité comme source d'épanouissement personnel. (...) En général, le désir d'enfant au masculin inclut tous ces éléments, dans des proportions variables, et d'une manière plus ou moins consciente. » (5)

Ces désirs, reconnaissons-le, sont plutôt patrocentriques. Le père chrétien est invité à adopter un point de vue théocentrique, à inscrire son désir d'enfant dans le désir du Père à l'origine. Jean-Paul II le rappelle : « En créant l'homme et la femme à son image et ressemblance, Dieu couronne et porte à sa perfection l'œuvre de ses mains : il les appelle à participer spécialement à son amour, et aussi à son pouvoir de créateur et de Père, moyennant leur coopération libre et responsable pour transmettre le don de la vie humaine : *« Dieu les bénit et leur dit : Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la »* (Gn 1,28). C'est ainsi que le but fondamental de la famille est le service de la vie, la réalisation, tout au long de l'histoire, de la bénédiction de Dieu à l'origine, en transmettant l'image divine d'homme à homme, dans l'acte de la génération. » (6)

Transmettre les bénédictions de Dieu

Tout homme, désiré par le Père, a « *été béni de toute bénédiction spirituelle dans les cieux en Christ* » (Ep 1,3). En outre, tout père, participant à la paternité de Dieu, a reçu la bénédiction du Père et doit la transmettre.

Le désir d'un père marqué par le péché peut être déformé, et a besoin d'être purifié, réorienté. La bénédiction d'un père qui ne trouverait sa source qu'en lui-même serait forcément limitée : le père peut souhaiter du bien à son enfant, mais il ne peut pas le lui communiquer, car il y a un grand nombre de facteurs qui lui échappent, et sur lesquels il n'a pas de prise.

En transmettant à son enfant la bénédiction de Dieu, il désire pour lui ce qu'il y a de meilleur. Il lui révèle son origine première qui est le Père, source de la vie ; il donne un sens à sa vie : l'enfant vivra en fils ou fille de Dieu, dans une communion d'amour avec sa famille et avec sa famille spirituelle : l'Eglise ; le père donne enfin un but à son enfant : rejoindre, à sa mort, le Père, Jésus et l'Esprit Saint, pour un bonheur éternel avec tous les saints.

(5) *Le petit Larousse de la grossesse*, 2009, p. 32

(6) Jean-Paul II, *la famille chrétienne*, n° 28

La première bénédiction, en Ep 1,4, est celle de **l'élection**. Le père, avec son épouse, choisit – normalement – de donner la vie. Mais il ne choisit pas le spermatozoïde qui va féconder l'ovule, ni donc le sexe, les traits physiques, le caractère, la personnalité de son enfant. En outre il va transmettre à celui-ci des éléments négatifs nombreux et parfois très graves. En transmettant à son enfant la bénédiction de Dieu, il révèle à son petit que le Père l'aime de toute éternité, qu'il l'a choisi en Jésus avant la fondation du monde, qu'il lui accorde tant de valeur qu'il a envoyé son propre Fils le sauver. Si l'enfant accueille cette bénédiction dans la foi, il sait qu'il pourra toujours compter sur ce Père qui l'a choisi et qui le rechoisit chaque jour.

Lorsque le père désire son enfant, il le **prédestine**, bien sûr, **à devenir son fils ou sa fille**. Mais un père blessé ou pécheur pourrait mettre ensuite la main sur le don de Dieu, et outrepasser ses droits sur l'enfant. C'est pourquoi il est important qu'il se souvienne, comme l'a appris Abraham (cf. Gn 22), que son enfant ne lui appartient pas ; que tous les enfants sont « *prédestinés à devenir pour le Père des fils adoptifs par Jésus Christ* » (Ep 1,5), ce qui se réalise au baptême. Les époux coopèrent ainsi « à l'amour du Créateur et du Sauveur qui, par eux, veut sans cesse agrandir et enrichir sa propre famille. » (7)

C'est cela qui fonde la responsabilité du père vis-à-vis de ses enfants. Elle s'enracine dans une alliance fondamentale avec Dieu. Le Père associe le père à son œuvre de création ; il le mandate, en quelque sorte, pour devenir avec lui source de vie. Le père, avec la mère, transmet la vie humaine, et le Père, secondant leur initiative, donne à l'enfant son âme spirituelle. Ainsi naît une personne humaine qui a vocation à recevoir toutes les bénédictions de Dieu, transmises par l'Eglise, pour la vie éternelle.

La prière du futur père

Béni sois-tu, Dieu de nos pères ! Béni soit ton Nom dans toutes les générations à venir !

Que te bénissent les cieux et toute ta création dans tous les siècles !

C'est toi qui as fait Adam, c'est toi qui as fait pour lui une aide et un soutien, sa femme Eve,

Et de tous deux est née la race des hommes. (Tb 8,5-6)

C'est toi qui les as bénis en disant : Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la (Gn 1,28).

Père, je te bénis pour l'amour de mon épouse.

Je te bénis de nous appeler à devenir tes coopérateurs pour donner la vie à une autre personne humaine.

Au moment où nous allons nous donner totalement l'un à l'autre, je te prie de bénir notre union et de la rendre féconde.

Nous voulons concevoir cet enfant non pas pour nous, mais pour lui-même, et aussi pour toi, Père infiniment bon : ce sera ton enfant bien-aimé.

Tu l'as déjà *béni de toute bénédiction spirituelle dans les cieux en Christ* (Ep 1,3) ;

Je suis sûr que tu le combleras dans ton amour, toi le Béni pour l'éternité. Amen !

P. Salaün

(7) Vatican II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, Gaudium et spes*, n° 50

CH. II LA CONCEPTION : LE PÈRE ENGENDRE L'ENFANT

Le désir d'enfant naît chez un couple qui s'aime et qui aspire à vivre jusqu'au bout la donation réciproque des époux. « La fécondité est un don, une fin du mariage, car l'amour conjugal tend naturellement à être fécond. L'enfant ne vient pas de l'extérieur s'ajouter à l'amour mutuel des époux ; il surgit au cœur même de ce don mutuel, dont il est un fruit et un accomplissement. » (1)

Cet amour des conjoints, par la grâce du sacrement de mariage, est une participation à l'amour de la sainte Trinité. Et « leur amour parental est appelé à devenir pour leurs enfants le signe visible de l'amour même de Dieu, « *d'où vient toute paternité au ciel et sur la terre* » (Ep 3,15). » (2)

L'Eglise ne cesse de s'émerveiller devant l'extraordinaire vocation des époux : « Ils sont les coopérateurs du Dieu Créateur et comme ses interprètes. » (3)

Le père est procréateur

L'insigne dignité du père comporte cependant des limites. Le père n'est pas Dieu. Il n'y a que le Père qui soit véritablement Créateur ; le père est procréateur. Dans ce mot, le préfixe « pro » signifie « en avant », mais il peut signifier aussi « à la place de ». Ce deuxième sens convient bien ici, car seul Dieu est Père, absolument ; la paternité selon la chair et le sang n'est que participée.

D'ailleurs le père le sait bien : la vie ne vient pas de lui. Il l'a lui-même reçue de ses ancêtres, et aussi du Père, qui en est l'origine ultime – c'est lui qui a créé l'humanité – mais aussi actuelle : si Dieu ne nous donnait pas en ce moment le souffle de vie, nous disparaîtrions !

Limité, le père l'est aussi parce qu'il ne choisit pas individuellement son enfant : le spermatozoïde qui va féconder l'ovule ; le moment précis de la fécondation ; le sexe de l'enfant, ses traits physiques, son caractère, son niveau d'intelligence, ses dons... Les lois de la nature – établies par Dieu – s'imposent à lui. C'est pourquoi il aura à renoncer à certains désirs pour « choisir » l'enfant qui lui sera confié, avec son identité propre qui est unique.

Limité, le père l'est encore car c'est Dieu qui donne à l'enfant son âme, « germe d'éternité qu'il porte en lui-même, irréductible à la seule matière. » (4) Cette âme va favoriser chez l'enfant « son ouverture à la vérité et à la beauté, son sens du bien moral, sa liberté et la voix de sa conscience, son aspiration à l'infini et au bonheur. » (5)

(1) CEC 2366 (2) Jean-Paul II, *Exhortation apostolique sur la famille chrétienne*, n° 14
(3) Vatican II, *Constitution sur l'Eglise dans le monde*, n° 50 (4) Ibid. n° 18 (5) CEC 33

« L'Eglise enseigne que chaque âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu – elle n'est pas « produite » par les parents - ; elle nous apprend aussi qu'elle est immortelle. » (6) C'est grâce à la présence en lui de l'âme que l'enfant pourra accueillir la vie de fils ou fille du Père, et la développer tout au long de son séjour sur la terre.

L'enfant est confié par Dieu au père ; voilà pourquoi l'autorité de celui-ci est également limitée : l'enfant n'est ni sa propriété, ni encore moins sa chose ! Xavier Lacroix y insiste : « La relation à l'enfant ne relève ni du faire, ni de l'avoir, mais de l'être. Mon fils ou ma fille, « chair de ma chair », n'est pas mon œuvre ni ma propriété. Il est important de souligner cela en un temps où la culture technicienne et l'idéologie du « faire » sont devenues envahissantes. Le père ne fait pas le fils, il le reçoit. » (7)

Il le reçoit de son épouse ; il le reçoit surtout de Dieu. Voilà pourquoi le peuple juif concevait la fécondité comme une bénédiction : « *Heureux qui craint le Seigneur et marche selon ses voies ! (...) Ta femme est dans ta maison comme une vigne généreuse, et tes fils, autour de la table, comme des plants d'olivier.* » (Ps 127-128, 1-3)

Puisque la vocation du père est de transmettre la bénédiction du Père, la première chose qu'il peut faire, dès la conception de son enfant, c'est de bénir celui-ci, afin que ce minuscule embryon commence à recevoir les bénédictions dont Dieu veut le combler depuis avant la fondation du monde.

Comme il a « charge d'âme », le père est désormais responsable de ce petit être si vulnérable qui commence à se développer dans le sein maternel. S'il ne peut pas grand-chose pour lui directement, sa première responsabilité est d'accompagner, d'aider la mère durant sa grossesse. C'est pourquoi à l'heure actuelle les livres destinés à la maman comportent quelques pages de conseils à l'intention du papa, soit sous forme d'un chapitre (8), soit sous forme d'une page par mois de grossesse (9).

Le don de la vie

Le don le plus fondamental que fait le père à son enfant est le don de la vie, qui trouve sa source ultime en Dieu.

Celui qui engendre est parfois appelé « père biologique ». Xavier Lacroix dénonce le côté limitatif de ce terme : « A celui-ci correspond une rationalisation, une analyse du vivant perçu comme un objet et décrypté à partir de la grille de lecture qu'en donne la raison scientifique. » (10)

(6) CEC 365

(7) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 27

(8) Laurence Pernoud, *J'attends un enfant*, Horay 2009

(9) *Le petit Larousse de la grossesse*, 2009

(10) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 26

Dans notre société, la conception d'un enfant est présentée principalement comme un acte technique permettant la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule, et l'embryon n'est pas reconnu comme une personne : il n'a pas de statut légal. D'où les débats autour de la bioéthique et de l'avortement. Il en est de même pour tout ce qui concerne la reproduction dans les programmes scolaires de SVT (Sciences de la vie et de la terre). (11) L'Eglise, elle, ne dissocie jamais la conception d'un enfant de l'amour de ses parents, ni du dessein d'amour de Dieu pour cet être vivant, qu'elle considère comme une personne humaine dès ce premier instant.

De la rencontre d'un spermatozoïde avec un ovule naît un être humain. Les extraordinaires progrès de la science nous permettent de comprendre ce qui se passe, et même de voir des photos de chaque étape du développement de l'embryon, puis du fœtus. C'est un émerveillement de suivre ainsi la formation d'un corps qui prend peu à peu forme humaine, et qui, plus tard, ressemblera peu ou prou à celui de son père et de sa mère.

En même temps se forme un psychisme avec toutes ses facultés, avec ses traits de caractère hérités davantage de l'un ou l'autre des parents.

Certains traits physiques ou psychiques sont même caractéristiques de certaines familles ; si ce sont des éléments positifs – beauté ; capacités sportives ; goûts artistiques ; qualités diverses... -, il faut s'en réjouir.

Nous avons tellement tendance, parfois, à voir le mauvais côté des choses, que nous oublions de rendre grâce à nos parents et à Dieu pour toutes ces qualités qu'ils nous ont transmises dès notre conception. Notamment la santé et tout ce qui fonctionne bien dans notre corps et dans notre psychisme : tous ces bienfaits physiques et moraux dont nous ne réalisons le prix, bien souvent, que lorsque nous en sommes privés.

Remercions par-dessus tout nos parents pour leur amour et pour le don de la vie, ainsi que pour la révélation de l'amour du Père pour chacun de nous. « La vie humaine est sacrée parce que, dès son origine, elle comporte l'action créatrice de Dieu. » (12) C'est pourquoi « elle doit être respectée et protégée de façon absolue depuis le moment de la conception. » (13)

(11) Voici par exemple les titres des chapitres d'un livre de troisième : 1. Espèce, individu et hérédité. 2. L'information génétique. 3. Multiplication cellulaire et cancer. 4. Reproduction sexuée et unicité des individus.

(12) CEC 2258 (13) CEC 2270

Ch. III - LA NAISSANCE : LE PÈRE RECONNAÎT L'ENFANT

Dans le meilleur des cas, le père a désiré son enfant, et l'a conçu dans un acte d'amour avec son épouse. Mais, à partir de ce moment, il n'a eu qu'une relation ténue avec l'embryon, alors que sa femme avait la joie et le privilège de le porter en elle, et de créer ainsi avec lui un lien charnel d'une force inégalable.

C'est pourquoi la naissance du bébé est un moment extrêmement important pour le père : il va pouvoir prendre son enfant dans ses bras et le reconnaître comme son fils ou sa fille, non seulement affectivement, mais aussi socialement.

Le lien entre le père et l'enfant

Si le père a joué un rôle essentiel en désirant et en concevant son enfant, durant la grossesse il a dû s'effacer et laisser la mère nouer avec leur petit un lien tout à fait intime. C'est pourquoi la naissance est un moment essentiel pour que se noue le lien entre l'enfant et lui.

Xavier Lacroix a bien mis en valeur les différentes composantes de ce lien. (1) Celui-ci est d'abord **charnel**. Pas seulement biologique, ce terme est restrictif. (2) Le père s'est uni charnellement à son épouse dans un acte d'amour ouvert à l'accueil de la vie ; il a transmis à son enfant une partie de son patrimoine génétique ; et surtout il lui a fait don de la vie. Xavier Lacroix souligne : « Le fait que l'existence corporelle de tel individu soit passée par le corps, par la chair, par la substance intime de tel autre individu ne peut pas ne pas être source de sens. Un tel ancrage n'a aucun équivalent. Il instaure entre deux sujets un lien tout-à-fait singulier, à dimension ontologique, c'est-à-dire qui implique l'être de ces sujets, et pas seulement leur conscience ou leur volonté. Un lien qui se rapporte à l'origine, le commencement de la vie de l'un ayant eu lieu à travers la vie de l'autre. » (3)

En reconnaissant son enfant à la naissance, le père ratifie ce lien charnel qui l'a uni à son épouse, et reconnaît l'enfant comme le fruit de cette union, façonné à l'image de ses parents. Et l'expérience montre que la ressemblance d'un enfant avec son père contribue à renforcer le lien qui se noue alors entre eux.

Le lien entre le père et l'enfant est aussi **symbolique** ; « Le lien paternel est nécessairement inscrit, il passe par un rite, un acte social, une « reconnaissance ». Inscire son enfant à l'état civil, lui donner un nom, s'engager à le nourrir et à l'élever est intrinsèque au fait de devenir père. » (4)

Enfin le lien entre le père et l'enfant est **relationnel**. Inauguré à la naissance, ce lien va se développer dans la relation affective et éducative. (5) L'enfant y découvrira combien il a du prix pour son père, et quelle est sa dignité.

(1) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, ch.I : Un lien tressé de plusieurs fils

(2) Cf. ch. II, le don de la vie (3) Ibid. p. 25 (4) Ibid. p. 27 (5) Nous développerons cet aspect dans les prochains chapitres.

« L'essentiel de la paternité, écrit Xavier Lacroix, passe par un acte de reconnaissance. Cet acte n'est pas seulement social ou public ; il est d'abord interpersonnel : « Tu es mon fils ou ma fille bien-aimé(e) en qui je trouve ma joie. » (6) »

Le lien entre le père et son enfant est donc triple – charnel, symbolique et relationnel -, mais il ne pourra se développer harmonieusement qu'au sein de l'alliance entre les époux. « C'est dans la conjugalité que la paternité trouve son meilleur ancrage. Né de l'union d'un homme et d'une femme, c'est sur le lien qui unit cet homme et cette femme que l'enfant prendra appui pour construire son identité. » (7)

Cette alliance des époux, par la grâce du sacrement de mariage, devient symbole réel de l'Alliance entre le Christ et l'Eglise, entre le Père et l'humanité. En reconnaissant son enfant à la naissance et en le faisant baptiser, le père noue aussi avec lui un lien **spirituel** pour l'éternité. Le Père l'invite à coopérer avec lui pour faire de ce petit un être pleinement humain et un enfant de Dieu. Le père noue ainsi avec son enfant un lien indissoluble parce que fondé en Dieu, et c'est à travers ce lien que Dieu va combler cet enfant de ses bénédictions. (8)

C'est pourquoi, lorsque le père prend pour la première fois son nouveau-né dans ses bras, au moment où il le reconnaît comme son enfant et où se noue un lien si fort entre eux, il est bon qu'il se souvienne que ce tout-petit lui a été confié par Dieu, et qu'il le bénisse au nom du Père. Ainsi, en attendant son baptême, les bénédictions de Dieu commencent à se répandre dans le cœur de l'enfant et à y produire leur fruit de grâce.

La reconnaissance sociale

Dans notre société qui a écarté le Père, les gens ont beaucoup de mal à se sentir frères. L'individualisme est omniprésent, et l'amour est réservé à la sphère sentimentale et privée. C'est pourquoi les jeunes qui se mettent en couple vivent en concubinage, tardent à se marier, et certains se contentent du PACS qu'ils vont signer à la mairie avec uniquement leurs témoins.

Par contre, dès qu'il s'agit de la filiation, la reconnaissance sociale est indispensable. « La paternité, écrit X.Lacroix, ne se joue pas exclusivement entre les corps individuels. Elle est instituée par un acte de parole qui introduit l'enfant dans un plus grand corps, le corps social, en y donnant une place à l'enfant. » (9)

Du reste, la définition juridique de la paternité ne va pas sans poser des problèmes à l'heure actuelle : un homme peut être le géniteur, un autre celui qui reconnaît l'enfant, un autre celui qui l'élève, et un autre celui qui vit avec la mère ! (10) Dans le désir de Dieu, c'est le même homme qui doit remplir ces quatre fonctions !

(6) Ibid. p. 34

(7) Ibid. p. 49

(8) Cf. ibid. p. 183: L'alliance paternelle

(9) Ibid. p. 28

(10) Ibid. p. 36 à 43: Qui est le père?

En tout cas, la première démarche qu'effectue le père en signe de reconnaissance de son enfant, c'est d'aller déclarer sa naissance à la mairie, lui donnant ainsi une identité au regard de la loi, et une place dans le corps social. S'il ne le faisait pas, l'enfant serait littéralement hors-la-loi, n'existerait pas socialement, et serait un sans-papiers sans aucun droit.

En déclarant son enfant à la mairie, le père s'engage alors à l'élever et à l'éduquer. Parmi les valeurs qu'il aura à lui transmettre figure justement cette dimension sociale : respect de la loi et des autorités (11) ; contribution « au bien de la société dans un esprit de vérité, de justice, de solidarité et de liberté » (12) ; service « du bien commun, exigeant moralement le paiement des impôts, l'exercice du droit de vote, la défense du pays » (13), etc.

Sur le plan spirituel, il en est de même. Le baptême n'est pas simplement un événement familial, privé. Il insère l'enfant dans l'Eglise Corps du Christ où, comme tous les membres, le nouveau baptisé a sa place unique et son rôle indispensable pour le bien du Corps entier.

Le don du nom et du prénom

Lorsque le père fait inscrire son enfant sur les registres de l'Etat civil, il lui donne son nom et son (ses) prénom(s). Lorsque plus tard on demandera à l'enfant de décliner son identité, il dira les nom et prénoms reçus de son père à sa naissance.

« Dans la majorité des cultures patrilinéaires, constate X.Lacroix, la transmission du **nom** a été une prérogative paternelle. Il y a lieu de penser que ce choix vient contrebalancer la visibilité et la prégnance si manifestes du lien maternel. Le symbolique apporte alors un contrepoids à l'évidence du biologique. Que cela soit mis en question par certains politiques ou que, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays européens, les couples puissent désormais se trouver devant l'obligation de choisir entre le nom du père et celui de la mère, risque de créer des situations bien délicates, plaçant devant des choix redoutables et privant le lien paternel, déjà fragilisé, d'une de ses ultimes valorisations sociales. » (14)

En lui donnant son nom, le père inscrit son enfant dans la chaîne des générations. S'il a eu, parmi ses ancêtres, quelqu'un qui a joué un rôle important dans les domaines politique, économique ou artistique, l'enfant en sera fier. Personnellement, je trouve sympathique que mon patronyme ait été porté par un roi de Bretagne du IXème siècle, et qu'il signifie « Salomon », autre roi prestigieux, fils de David au Xème siècle avant Jésus-Christ.

Il serait bien surprenant que ma famille descende du premier, et encore plus du second. Mais si je pouvais établir ma généalogie jusqu'à l'origine, je pourrais la conclure – et chaque baptisé le peut - : « *Fils d'Adam, fils de Dieu* » (Lc 3,38). Nous ne pouvons avoir meilleure origine ultime. En reconnaissant Dieu comme notre Créateur et Père, nous nous proclamons héritiers de toutes ces bénédictions dont il voulait nous combler avant la fondation du monde. Mais comme, à cause du péché originel, nous avons perdu notre droit à l'héritage, il faut que notre arbre généalogique soit greffé sur celui de Jésus, le nouvel Adam, ce qui se réalise au baptême.

(11) CEC 2238

(12) CEC 2239

(13) CEC 2240

(14) Xavier Lacroix, ibid. p. 29

Le nom de famille permet de situer quelqu'un socialement, géographiquement, culturellement... Dans une mesure moindre, **le prénom** également. Jusqu'à une époque récente, le prénom était souvent traditionnel et familial. On donnait systématiquement au fils aîné celui de son père ou de son grand-père. Dans la société rurale, c'est l'aîné qui devait reprendre la ferme et perpétuer les traditions familiales. Aujourd'hui encore, même si la plus grande fantaisie règne dans le choix du premier prénom, il n'est pas rare de donner ensuite à l'enfant les prénoms des parents ou des grands-parents pour les honorer.

Les prénoms peuvent aussi exprimer une référence religieuse (prénoms bibliques par exemple) ou culturelle (chez nous les prénoms bretons ou celtiques)

Parfois encore ils sont liés à un événement de la vie du couple. Anne Ancelin Schützenberger raconte comment une femme, Ellen, a pu retrouver son père qu'elle n'avait jamais connu, parce qu' Ellen c'était aussi L.N., les initiales de son géniteur. (15)

Le choix du prénom n'est donc pas anodin. Et encore moins pour un chrétien. A travers l'exemple de Jésus, nous voyons que, dans la Bible, un prénom peut exprimer une vocation (cf. Mt 21). Des parents chrétiens qui prient pour choisir le prénom de leur enfant peuvent être inspirés dans ce choix par l'Esprit Saint ; ceci aidera ainsi ce jeune à trouver plus tard sa vocation. Je me souviens avoir entendu un jour un garçon de dix ans, s'appelant François-Xavier, affirmer qu'il voulait être missionnaire plus tard...

Bien sûr, ce n'est pas systématique : combien de Thérèse sont devenues non pas carmélites, mais mères de famille. Néanmoins elles bénéficient de la protection de sainte Thérèse, et la petite voie de la carmélite de Lisieux peut être vécue tout autant dans une famille que dans un carmel !

L'Eglise croit à la communion des saints ; (16) Dans la préface des saints, elle rend grâce au Père pour eux : « Dans leur vie, tu nous procures un modèle ; dans la communion avec eux, une famille ; et dans leur intercession, un appui. » C'est vrai pour tous les saints, et tout particulièrement pour notre saint(e) patron(ne).

« Il est donc au plus haut point convenable que nous aimions ces amis et cohéritiers de Jésus-Christ, nos frères aussi et nos insignes bienfaiteurs ; que nous rendions à Dieu pour eux les grâces qui lui sont dues ; que nous les invoquions avec ardeur, recourant à leurs prières, à leur secours et à leur aide pour obtenir de Dieu par son Fils Jésus-Christ, notre seul Rédempteur et Sauveur, les bienfaits dont nous avons besoin. » (17)

(15) Anne Ancelin Schützenberger, *Aïe, mes aïeux*, p. 101

(16) Cf. CEC 956

(17) Vatican II, *Constitution sur l'Eglise*, n° 50. Cf. CEC 2156

Le devoir de reconnaissance des enfants

En reconnaissant son enfant à la naissance, le père noue avec lui un lien dont nous avons vu la richesse et la force. Par la grâce du sacrement de mariage, ce lien est une alliance fondée sur l'Alliance avec Dieu, le Père « *source de toute paternité* » (Ep 3,14), qui lui donne une valeur d'éternité et une assise indestructible. C'est en raison de ce mystère que l'Eglise demande aux enfants de respecter leurs parents.

Le Pape François, dans *Amoris laetitia*, rappelle le quatrième commandement : « Les enfants sont appelés à recueillir et à pratiquer le commandement : « honore ton père et ta mère » (Ex 20, 12), dans lequel le verbe "honorer" indique l'accomplissement des engagements familiaux et sociaux dans leur plénitude, sans les négliger en recourant à des excuses religieuses (cf. Mc 7, 11-13). De fait, « celui qui honore son père expie ses fautes, celui qui glorifie sa mère est comme quelqu'un qui amasse un trésor » (Si 3, 3-4). » (AL 17)

« La paternité divine est la source de la paternité humaine ; c'est elle qui fonde l'honneur des parents. Le respect des enfants, mineurs ou adultes, pour leurs père et mère se nourrit de l'affection naturelle née du lien qui les unit. Il est demandé par le précepte divin (cf. Ex 20,12).

« Le respect pour les parents (piété filiale) est fait de reconnaissance à l'égard de ceux qui, par le don de la vie, leur amour et leur travail, ont mis leurs enfants au monde et leur ont permis *de grandir en taille, en sagesse et en grâce* (Lc 2,52). « *De tout ton cœur, glorifie ton père et n'oublie pas les douleurs de ta mère. Souviens-toi qu'ils t'ont donné le jour ; comment leur rendras-tu ce qu'ils ont fait pour toi ?* » (Si 7,27-28) » (18)

Cette piété filiale et ce respect « trouvent leur racine dans la crainte de Dieu, un des dons du Saint-Esprit » (19), et sont nourris par le don de piété. Ces dons nous ont été faits au baptême, et ils s'avèrent bien utiles lorsque notre père n'a pas vécu ce qu'il aurait dû vivre au moment de notre naissance.

(18) CEC 2214 – 2215

(19) CEC 2217

CHAPITRE IV : LE PÈRE AIME SON ENFANT

Dieu est amour. Il serait prétentieux et irréaliste d'affirmer: le père est amour. Quand je relis ma propre expérience, et observe celle de tant d'autres pères dans notre société, je suis enclin à l'humilité, tant nous sommes limités, blessés et pécheurs.

Limités : nous ne sommes pas la source de la vie, ni la source de la paternité. Dieu nous fait le don de participer à la sienne, mais « *ce trésor, nous le portons en des vases d'argile* » (2 Co 4,7), c'est-à-dire avec nos limites humaines, et donc de façon imparfaite.

En outre, nous avons pu être blessés – parfois terriblement – par notre propre père. Cela influence nécessairement notre propre attitude, car nous tendons à reproduire ce que nous avons vécu, ou à en prendre le contrepied, avec une difficulté à vivre la justesse dans la relation avec nos enfants.

Et puis, même baptisés, nous restons fragiles spirituellement – d'autant plus si notre vie de prière et notre fréquentation des sacrements sont pauvres -, nous demeurons enclins au péché – à l'égoïsme, à l'orgueil, aux concupiscences... - ; ceci peut affecter gravement notre attitude vis-à-vis des enfants que le Père nous a confiés.

Aussi nous devons chercher à comprendre ce qu'est l'amour vrai, et essayer de le vivre chaque jour un peu mieux avec la grâce de Dieu et l'aide du Saint-Esprit. Essayons donc de dégager quelques caractéristiques de ce que doit être un véritable amour paternel.

Un amour à manifester dès le départ

C'est le conseil que donnait déjà le psychologue F. Dodson en 1974 : « N'attendez pas que votre enfant soit grand pour vous mêler de sa vie. Faites-le dès sa naissance. (...) Il est impossible de s'attacher profondément à un enfant avec qui on n'a pas eu de contacts physiques étroits, qu'on n'a jamais tenu dans ses bras (1), à qui on n'a jamais donné ni son biberon ni son bain. (...) Le peu que vous ferez pour vous occuper du bébé favorisera énormément la formation de rapports affectifs étroits entre lui et vous. (...) Il est indispensable de commencer le plus tôt possible parce que les cinq premières années de la vie sont les plus importantes. » (2)

Est-ce à dire que le père doit devenir une mère bis, un papa poule ? Ces dernières années, après une période de déclin catastrophique de la fonction paternelle, c'est un peu à cela qu'il a été invité, constate T. Anatrella : « En réaction au déclin de son image sociale, il a dû s'identifier à la mère. (...) Pourtant, lorsqu'il donne des soins nourriciers à son enfant, il le fait en tant que père, et non pas comme la mère. Sa façon de parler à l'enfant, de le porter et de le toucher est différente, et l'enfant le sait bien. » (3)

En quoi la tendresse du père diffère-t-elle de celle de la mère ? En ce qu'elle apporte force, sécurité, protection. Telle fut l'attitude de saint Joseph vis-à-vis de l'enfant Jésus.

(1) Cf. Osée 11,4 ! (2) Dr Fitzhugh Dodson, *Le père et son enfant*, p. 30. Cf. Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 74 s. (3) P. Tony Anatrella, psychanalyste, in *Paternité de Dieu et paternité dans la famille*, Congrès 1999 du Conseil Pontifical pour la famille, Ed. P. Téqui 2000 p. 12 ; cf. Xavier Lacroix, *Passeurs de vie* p. 137s : une stature, un rempart.

Au fur et à mesure que l'enfant grandira, le père, grâce à ces qualités, l'aidera à se structurer. T. Anatrella l'affirme : « Les enfants ont besoin de ressentir la présence physique du père, de jouer, de s'affronter et de se mesurer corporellement avec lui. Avec le père, l'enfant est dans le plaisir d'avoir des choses à faire. Cet échange affectif avec le père, plus vigoureux qu'avec la mère, permet aux enfants de trouver de la sécurité et de la confiance en eux-mêmes. » (4)

Un amour paternel tendre et fort à la fois – comme celui du Père des cieux – permet à l'enfant de s'épanouir. C'est son absence ou sa dénaturation (laxisme, autoritarisme...) qui provoquent des problèmes.

Une parole aimante qui révèle à l'enfant son identité

Dans l'utérus maternel, et durant les tout premiers mois de sa vie, l'enfant vit une relation fusionnelle avec sa mère. Pour qu'il puisse se différencier de celle-ci, le rôle du père est essentiel. T. Anatrella écrit : « L'univers de la mère et de l'enfant fonctionne comme un monde clos et autosuffisant. Le père vient rappeler que la mère ne se confond pas avec l'enfant, que celui-ci n'appartient pas à la mère, et que l'inceste, sous toutes ses formes, est interdit. Le père vient ainsi détacher l'enfant de sa mère et donne l'enfant à lui-même. (...) Vers dix mois, le père apparaît comme un autre pôle à partir duquel celui-ci va pouvoir affirmer son autonomie. Le père est ainsi le garant de l'autonomie psychique de l'enfant et de son ouverture vers le monde extérieur, car il est étranger à la relation mère-enfant. » (5)

C'est dans l'espace ainsi créé entre la mère et l'enfant que peut naître la parole, que l'enfant (étymologiquement : celui qui ne parle pas) va devenir un être de parole.

Son père va pouvoir lui révéler qu'il l'a désiré, mais aussi qu'avant lui, le Père l'a désiré de toute éternité pour le combler de ses bénédictions.

Le père va dire à son enfant qu'il l'a engendré dans un acte d'amour avec sa mère, et qu'en tant que personne, l'enfant a sa place dans cette communion d'amour, reflet de la communion d'amour trinitaire.

Il ajoutera que cette vie, qu'il lui a transmise, vient d'au-delà de lui : il l'a reçue de ses parents ; il est « passeur de vie », selon l'expression de Simone Pacot reprise par Xavier Lacroix. (6) Il a donc inscrit son enfant dans une généalogie, et, en le faisant baptiser, il l'a conduit à la Source de la vie : au Père qui l'a adopté comme son enfant bien-aimé en le faisant renaître « *dans le bain d'eau qu'une parole accompagne* » (Ep 5,26).

Le père reçoit la mission d'être pour son enfant le reflet de l'amour du Père, et de lui révéler son insigne dignité. Jean-Paul II le rappelle : « Le nouvel être humain, de la même façon que ses parents, est appelé, lui aussi, à l'existence en tant que personne ; il est appelé à la vie « dans la vérité et dans l'amour ». Cet appel ne concerne pas seulement ce qui est dans le temps, mais, en Dieu, c'est aussi un appel qui ouvre à l'éternité. Telle est la dimension de la généalogie de la personne que le Christ a définitivement révélée, en projetant la lumière de son Evangile sur la vie et sur la mort humaines, et donc sur la signification de la famille humaine. » (38)

(4) P. T. Anatrella, *ibid.* p. 14. (5) *Ibid.* p. 17. Cf. X. Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 68s : Vers le témoin de l'existence langagière (6)X.Lacroix *ibid.* p.146s : le gardien des passages. (7) Jean-Paul II, *Lettre aux familles* 9

Le Saint-Père poursuit en affirmant que les époux doivent vouloir l'enfant non pour eux-mêmes, mais pour lui-même, afin de lui permettre de trouver son identité et de comprendre sa destinée ultime : l'éternité en Dieu.

Soulignons encore un point important : le père joue aussi un rôle essentiel pour aider l'enfant à affirmer son identité sexuelle. T. Anatrella explique en quoi : « La différence des sexes, représentée par le père puisqu'il est d'un autre sexe que la mère, joue un rôle de confirmation pour le garçon et de révélation pour la fille de leur identité sexuelle. (...) La fille comme le garçon ont tendance, au départ, à s'identifier au sexe de la mère, et c'est le père, dans la mesure où il est reconnu par elle, qui va permettre à l'enfant de se situer sexuellement. Le garçon a besoin de son père pour renoncer à l'identification au sexe de sa mère. Il a peur d'être une fille et n'aime pas qu'on le traite ainsi. Le père le confirme dans sa masculinité. Le fils s'identifie de façon homosexuelle à son père pour trouver en lui les matériaux dont il a besoin pour s'édifier. (...) Le père révèle la féminité de la fille dans une relation qui est souvent faite de séduction et de jalousie réciproques. » (8)

X. Lacroix précise l'importance du père pour sa fille : « De la proximité avec le familial différent, elle gagnera une meilleure assurance de son identité féminine, tant il est vrai que c'est en relation avec le masculin que le féminin se révèle davantage, et réciproquement. Elle y gagnera en particulier la prédisposition à ce que nous appelons aujourd'hui l'hétérosexualité, c'est-à-dire à l'orientation de son désir vers ce continent inconnu qu'est l'autre sexe. » (9)

Un amour exigeant

De tout ce qui précède, il ressort que l'amour du père pour son enfant n'est ni d'abord, ni seulement un amour affectif. Jean-Paul II le recentre sur l'essentiel : « L'amour, auquel l'Apôtre Paul a consacré un hymne dans la première lettre aux Corinthiens – l'amour qui est *patient*, qui *rend service* et qui *supporte tout* (1 Co 13,4-7), - est assurément un amour exigeant. C'est là justement que réside sa beauté, dans le fait d'être exigeant, car ainsi il édifie le vrai bien de l'homme et le fait rayonner sur les autres. » (10) Benoît XVI ne dit pas autre chose : « L'amour cherche le bien de l'être aimé : il devient renoncement, il est prêt au sacrifice. » (11)

Avant eux, Paul VI a vu en saint Joseph le modèle des pères : « Il a fait de sa vie un service, un sacrifice au mystère de l'Incarnation et à la mission rédemptrice qui lui est liée ; il a usé de l'autorité légale qui lui revenait sur la Sainte Famille pour lui faire le don total de lui-même, de sa vie, de son travail ; il a converti sa vocation humaine à l'amour familial en une oblation surnaturelle de lui-même, de son cœur et de toutes ses forces, à l'amour mis au service du Messie qui naquit dans sa maison. » (12)

Retenons ces trois mots: service, sacrifice, don total ; ce sont les qualités fondamentales de l'amour paternel. Mais attention, prévient X. Lacroix, « il y a une façon de donner qui tend à accroître son emprise sur l'autre, à l'envahir. Selon Vincent Laupies, psychiatre, il existe trois perversions du don. La première est *l'indifférenciation*, dans laquelle la relation est fusionnelle, à tel point que le don est vécu selon l'imaginaire de la toute-puissance, aussi bien chez le donataire que chez le donateur.

(8) P. T. Anatrella, *ibid.* p. 20-21 (9) X. Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 80 (10) Jean-Paul II, *Lettre aux familles* n° 14 (11) Benoît XVI, *Dieu est amour*, n° 6, cité au début de ce chapitre (note 17) (12) Paul VI, cité par Jean-Paul II dans *Le gardien du Rédempteur*, n° 6 ; cf. Jean-Paul II, *Lettre aux familles* n° 11 : le don désintéressé de soi.

« La deuxième perversion consiste à donner à l'autre *sans prêter attention* à ses besoins et désirs, c'est-à-dire sans le considérer véritablement comme sujet. La troisième perversion est *le don à sens unique*, qui crée chez le donataire incapable de don en retour une dépendance, voire le sentiment d'une dette insolvable. Les trois conditions du don authentique, c'est-à-dire source de vie, et non mortifère, sont alors la différenciation, la reconnaissance de l'autre comme sujet, l'ouverture au don en retour. » (13)

Purifié de ce qui le pervertit, l'amour de don sera enrichi, dit Jean-Paul II « des valeurs de douceur, de constance, de bonté, de service, de désintéressement, d'esprit de sacrifice, qui sont les fruits les plus précieux de l'amour. » (14) Ces valeurs nous font penser aux fruits de l'Esprit (Ga 5,22), ou à l'hymne à l'amour de la première lettre aux Corinthiens (ch.13).

Ce texte, Jean-Paul II y renvoie justement dans sa Lettre aux familles, nous l'avons vu. Il poursuit : « Il faut que les hommes d'aujourd'hui découvrent cet amour exigeant, parce qu'en lui se trouve le fondement vraiment solide de la famille, un fondement qui la rend capable de *supporter tout*. Selon l'Apôtre, l'amour n'est pas apte à *tout supporter* s'il cède aux *rancunes*, s'il se *vante*, s'il se *gonfle d'orgueil*, s'il *fait ce qui est inconvenant* (1 Co 13,4-5). Le véritable amour, enseigne saint Paul, est différent : *il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout* (1 Co 13,7). C'est cet amour-là qui *supportera tout*. La puissance de Dieu même, qui *est amour*, agit en lui (1 Jn 4,8.16). La puissance du Christ, Rédempteur de l'homme et Sauveur du monde, agit en lui. » (15)

Par la grâce du sacrement de mariage, en effet, « les époux participent à la charité du Christ se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre. L'Esprit que répand le Seigneur leur donne un cœur nouveau, et rend l'homme et la femme capables de s'aimer comme le Christ nous a aimés. » (16) Par la même grâce du sacrement de mariage, les pères participent à l'amour paternel de Dieu ; l'Esprit renouvelle leur cœur et les rend progressivement capables d'aimer leurs enfants comme le Père les aime.

Un amour humble

L'amour agapè est don total – le Père nous a donné son Fils, et Jésus a donné sa vie pour nous - ; il est également humble. F. Varillon, particulièrement, a médité sur l'humilité de Dieu : « On ne peut regarder de haut quelqu'un à qui on dit « je t'aime ». Le surplomb du regard néantiserait l'amour. (...) Dieu est immensément grand, puissant. Mais sa grandeur est de pouvoir tout ce que peut l'amour, jusqu'à l'effacement de soi dans l'humilité du regard. » (17)

C'est ainsi que le père doit aimer son enfant. Non pas pour en faire un enfant roi, comme ce fut malheureusement souvent le cas dans les lendemains de mai 1968, mais pour permettre à l'enfant de devenir lui-même, et pour le conduire au Père. C'est ce qu'a fait saint Joseph : il a assumé pleinement sa fonction paternelle ; mais, surtout après l'épisode de Jésus au temple à douze ans (Lc 2,41-52), il s'est effacé pour permettre à Jésus d'être *aux affaires de son Père*. Joseph aurait pu dire, comme Jean-Baptiste : *Il faut qu'il grandisse, et que moi je diminue* (Jn 3,30).

(13) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p.200 (14) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, n° 36
(15) Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, n° 14 (16) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, n° 13
(17) P. François Varillon, *L'humilité de Dieu*, Centurion 1974, p. 70-71

X. Lacroix parle d'un mouvement kénotique de la paternité (cf. Ph 2,7). « La paternité authentique se dépouille d'une certaine forme de pouvoir et de puissance, pour se concevoir comme un service. » (18)

Cette kénose s'approfondit lorsque le père, bien qu'il aime de son mieux son enfant, voit celui-ci, comme le fils prodigue, se détourner de lui, s'éloigner, le rejeter même, et parfois se détruire lui-même. « Il n'y a rien de plus pathétique, écrit X. Lacroix, que de voir un père et une mère démunis devant l'échec (apparent) de leur mission, devant le refus, la révolte et parfois la dérive, la destruction de leur enfant. Laissons ici de côté la question des responsabilités ou du sens de cette révolte : nous sommes de facto placés devant une souffrance, une douleur, celle de l'amour sans retour, amour déchiré, amour crucifié. (...) Les parents sont alors renvoyés à l'expérience de leur radicale pauvreté. (...) Il y a là une expérience spirituelle fondamentale, qui prend en christianisme une portée toute particulière (celle d'une participation à l'amour crucifié du Christ) et que chaque parent (...) est appelé à vivre au cours de son existence. » (19)

Le père communie ainsi à la souffrance de Dieu (20) ; il expérimente ce que ressent le Père lorsque ses enfants – plusieurs milliards d'êtres humains – l'ignorent, se détournent de lui, parfois le rejettent, ou vont à leur perte. S'il y ouvre alors son cœur, il reçoit du Père la grâce d'aimer encore plus son enfant – d'un sur-amour de pardon -, et d'attendre patiemment le retour du prodigue, sûr que l'amour à la fin triomphera. Voilà jusqu'où va l'amour du Père ; voilà jusqu'où doit aller – et peut aller, avec la grâce de l'Esprit Saint -, l'amour des pères.

(18) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 198 (19) Ibid. p. 199

(20) Cf. François Varillon, *La souffrance de Dieu*, Centurion 1975.

CHAPITRE V : LE PÈRE NOURRIT SON ENFANT

Vis-à-vis de l'enfant, c'est la mère qui, la première, participe au mystère de la paternité nourricière de Dieu. Alors qu'il n'est encore qu'un embryon, puis un fœtus, elle le nourrit de sa chair par le cordon ombilical, et de son amour que l'enfant perçoit dès le début. Puis, en donnant le sein à son bébé, elle continue. D'ailleurs le tout-petit, au stade oral, ne dissocie pas le lait de la personne qui le donne, et croit se nourrir de sa mère.

L'amour de la maman importe tout autant, et peut-être plus que le lait qu'elle donne à son bébé. Les travaux du docteur Spitz ont montré que l'abandon affectif, par une mère qui n'accepte pas son enfant et le rejette inconsciemment, risque de déclencher chez le nourrisson une dépression pouvant aller jusqu'au marasme et à la mort.

Lorsque l'enfant grandit et est sevré, le père prend le relais de la mère et, surtout dans la société traditionnelle, travaille pour ramener le pain quotidien à la maison. Mais son rôle ne se limite pas à celui de pourvoyeur de nourriture de sa famille, de son enfant : il a reçu la charge d'une personne humaine, et doit donc lui apporter la nourriture non seulement du corps, mais aussi du cœur (affection), de l'esprit (valeurs) et de l'âme (connaissance de Dieu).

Il est urgent que les pères d'aujourd'hui reprennent toute la place qu'ils doivent tenir auprès de leurs enfants, et assument pleinement leur vocation paternelle !

Ils peuvent trouver un modèle en saint Joseph. Celui-ci, devenu le père nourricier de Jésus, a subvenu aux besoins de la Sainte Famille, procurant ainsi à Marie et à Jésus leur pain quotidien. Mais il a aussi prodigué à son enfant toute sa ferme tendresse paternelle. Il a aidé Jésus à prier le Père, en l'initiant à l'Écriture, aux prières et aux rites de la religion juive. Enfin, à partir de ses douze ans, il l'a formé au métier de charpentier, lui inculquant ainsi toutes les valeurs liées au travail humain.

L'exemple de Joseph, à qui Dieu a confié son Fils, montre combien il importe que tout père vive sa vocation paternelle en référence au Père, source de toute paternité : il saura ainsi nourrir son enfant d'un amour de plus en plus parfait.

Il saura notamment rendre grâce au Créateur pour tous les biens de la terre que celui-ci a mis à sa disposition pour qu'il les transmette à ses enfants. L'un des meilleurs moments pour cela, c'est la prière de bénédiction des repas. Le père de famille demande alors au Père de bénir ce pain et ces aliments, fruits de la terre et de son travail ; il lui rend grâce pour ces dons ; il prie en même temps pour que l'amour de Dieu unisse toujours les membres de sa famille, et rayonne au-delà par le partage avec les nécessiteux.

Il est important d'ouvrir le cœur des enfants à la reconnaissance pour le Créateur et Père, source de tous dons, et pour leurs parents. L'Église le rappelle : « Le respect pour les parents (piété filiale) est fait de **reconnaissance** à l'égard de ceux qui, par le don de la vie, leur amour et leur travail, ont mis leurs enfants au monde et leur ont permis de grandir en taille, en sagesse et en grâce. » (1)

(1) CEC 2215

Certains pères se trouvent dans une situation délicate du fait de la séparation et du divorce. Dans cette extrémité, le père doit continuer à exercer son rôle nourricier en versant une pension alimentaire pour ses enfants, et en vivant dans l'amour les temps où il les retrouve. Beaucoup le font, surtout lorsqu'ils ont choisi le pardon et la fidélité. J'ai même connu un homme qui versait plus que ce que le tribunal lui avait imposé, afin que son épouse, qui ne travaillait pas alors, puisse bien s'occuper de leurs enfants en bas âge.

CHAPITRE VI – LE PÈRE INDIQUE LES VALEURS ET DONNE LA LOI

Jusqu'à présent, nous avons évoqué la relation interpersonnelle entre le père et son enfant. De fait, le tout petit a un horizon qui se limite d'abord à sa mère, puis s'ouvre à son père ainsi qu'à ses éventuels frères et sœurs, et à la famille élargie. C'est progressivement qu'il vit l'expérience de la socialisation. Pourtant, nous y avons insisté, dès sa naissance il est inscrit dans le grand corps social, notamment, à travers le nom qui lui est donné et son inscription sur les registres de la mairie ; en outre, des mesures sont prises par la société pour aider sa famille à l'accueillir au mieux (congés parentaux, aides financières éventuelles...).

Sur le plan chrétien, cette dimension sociale est encore plus clairement affirmée, car le baptême, normalement, est célébré durant l'assemblée eucharistique ; la communauté manifeste ainsi son accueil du nouvel enfant de Dieu qui vient agrandir la famille des chrétiens.

C'est au père qu'il revient plus particulièrement d'initier son enfant aux règles de la vie commune, d'abord au sein de la famille, puis dans la société. Et ces règles, il les reçoit de celle-ci, et, plus profondément, du Père source de toute paternité.

Le rôle éducatif du père de famille

Pendant une période de l'histoire l'enfant était considéré plutôt comme un petit animal à dresser que comme une personne humaine à éduquer. Aujourd'hui, heureusement, la perspective a changé, mais on risque de tomber dans de nouveaux travers si l'on oublie quelques principes fondamentaux.

Jean-Paul II rappelle aux parents éducateurs « deux vérités essentielles : la première est que l'homme est appelé à vivre dans la vérité et l'amour. » (1) Le père, avant de transmettre à son enfant certaines valeurs fondamentales doit d'abord vivre dans la vérité et l'amour en tant qu'enfant de Dieu. « Les parents éduquent leurs enfants à accomplir la Loi de Dieu en se montrant eux-mêmes obéissants à la volonté du Père des cieux. » (2) C'est là une exigence incontournable pour qu'ils soient crédibles !

La deuxième vérité essentielle rappelée par Jean-Paul II est « que tout homme se réalise par le don désintéressé de lui-même. » Le père ne doit pas chercher avant tout à assurer un pouvoir sur ses enfants ; il doit exercer sa vocation dans l'amour, un amour généreux qui se traduit par « le don désintéressé de lui-même », amour qui trouve son modèle et sa source dans l'amour du Père des cieux pour nous.

(1) Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, 16 (2) CEC 2222

En outre, fonder l'éducation sur ces valeurs, c'est considérer l'enfant comme « un enfant de Dieu » et comme « une personne humaine » (3) appelée à trouver son épanouissement en entrant elle aussi dans la Loi de l'amour, la loi du don.

« Le droit et le devoir d'éducation sont pour les parents primordiaux et inaliénables » (4). Si le père les vit en respectant les deux valeurs essentielles rappelées ci-dessus, « il est, poursuit Jean-Paul II, une personne qui « engendre » au sens spirituel du terme. Dans cette perspective, l'éducation peut être considérée comme un véritable apostolat. » (5)

Les interdits fondamentaux

Lorsqu'on lit le livre de la Genèse, on s'aperçoit que Dieu a comblé Adam et Eve au paradis. Ils pouvaient manger de tous les arbres qui s'y trouvaient ; « *mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin Dieu a dit : « Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas sous peine de mort. » (Gn 3,3) »* Cet interdit signifie à l'homme qu'il n'est pas Dieu, qu'il doit accepter la Loi du Père pour vivre dans l'amour : « *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche du Seigneur. » (Dt 8,3)*

Le père doit agir de la même manière auprès de son enfant. Il l'aime et le nourrit ; mais il doit aussi le faire grandir en lui dictant la loi. Georges Mauco écrit : « **Il symbolise l'interdit** et la force disciplinante qui permet, par la maîtrise des désirs, la construction psychique de l'être humain. (...) Il est et doit être éprouvé comme l'autorité imposant les nécessaires disciplines qui règlent les relations dans la vie collective. Il doit être un modèle de force sereine, admirée et sécurisante. » (6)

Ceci est nécessaire, car le tout-petit est lié à sa mère par des liens affectifs d'une intensité et d'une profondeur telles que leur relation en est fusionnelle. C'est un peu pour lui le paradis : il est comblé par l'amour et les soins de sa mère (nonobstant les blessures que celle-ci peut aussi lui infliger). Mais en même temps il est marqué par le péché originel et les concupiscences, c'est pourquoi cette relation fusionnelle ne peut lui permettre de grandir et de trouver son identité.

Xavier Thévenot a bien mis en lumière « les quatre grandes caractéristiques de ce monde fusionnel :

- un monde sans faille, donc sans échec et sans mort ;
- un monde sans différence, où ni l'espace ni le temps ne sont marqués ;
- un monde de toute puissance, où tout semble possible, où l'enfant s'imagine tout pouvoir parce qu'il s'imagine être totalement l'objet du désir de sa mère ;
- un monde de coïncidence avec son origine. » (7)

Seul le père peut libérer l'enfant de ce monde fusionnel. Le P.Tony Anatrella l'affirme : « L'univers de la mère et de l'enfant fonctionne comme un monde clos et autosuffisant. Le père vient rappeler que la mère ne se confond pas avec l'enfant, que celui-ci n'appartient pas à la mère, et que l'inceste, sous toutes ses formes, est interdit. Le père vient ainsi détacher l'enfant de sa mère et donne l'enfant à lui-même. Si la mère met l'enfant au monde, le père va le faire naître psychologiquement en facilitant le processus séparation – individuation. (...) Le père est ainsi garant de l'autonomie psychique de l'enfant et de son ouverture vers le monde extérieur. » (8)

(3) cf. CEC 2222 (4) CEC 2221 (5) Jean-Paul II, *ibid.* (6) Georges Mauco, *Psychanalyse et éducation*, p. 46-47 (7) Xavier Thévenot, *Repères éthiques*, Salvator 1983 p.48 (8) P.Tony Anatrella, *Paternité de Dieu et paternité dans la famille*, p.17

L'interdit de l'inceste devient encore plus nécessaire durant la période œdipienne. Vers l'âge de trois ans et demi, le désir de l'enfant prend une dimension sexuelle ; il le pousse à rechercher une relation privilégiée avec le parent du sexe opposé, et à vouloir écarter le parent de même sexe. A l'enfant le père doit signifier que c'est lui-même qui tient la première place dans le désir de la mère – celle-ci est d'abord son épouse - ; il amène par conséquent le garçon à renoncer au désir de sa mère en tant qu'objet de ses premières aspirations sexuelles ; et la fille à renoncer à une relation privilégiée avec lui, l'époux de sa mère. Ainsi, vers sept ans, au sortir de la période œdipienne, l'enfant, fermement établi dans sa masculinité ou sa féminité, connaîtra un développement harmonieux de sa sexualité.

Pour que cette période difficile soit bien vécue par l'enfant, l'attitude du père est essentielle. Georges Mauco y insiste : « La force de l'autorité paternelle et son absence d'agressivité menaçante sont capitales pour aider l'enfant à résoudre les tensions de la situation triangulaire. C'est en s'identifiant d'une manière objective à cette force redoutée et admirée que le garçon peut évoluer vers son autonomie. C'est en sentant cette force paternelle comme inaccessible à son désir que la fille peut en faire son deuil. » (9)

Le père pose les interdits, en particulier celui de l'inceste. C'est à lui aussi qu'il revient d'aider l'enfant à **discipliner son agressivité**. Celle-ci n'est pas mauvaise en elle-même : si l'homme préhistorique n'en avait pas eu, il n'aurait pu lutter contre les éléments climatiques hostiles, les prédateurs, les ennemis, si bien que l'espèce humaine aurait disparu ! Mais après le péché originel, au lieu de s'en servir uniquement pour le bien, l'homme l'a utilisée contre son frère, détruisant ainsi la communion d'amour à laquelle le Père les appelait. « L'Écriture, dans le récit du meurtre d'Abel par son frère Caïn, révèle, dès les débuts de l'histoire humaine, la présence dans l'homme de la colère et de la convoitise, conséquence du péché originel. L'homme est devenu l'ennemi de son semblable, et Dieu dit la scélératesse de ce fratricide (cf. Gn 4,10-11). » (10)

Par la bouche de Moïse (Ex 23,7), puis de Jésus, le Père a affirmé la nécessité de vaincre la colère par l'amour. « Dans le sermon sur la montagne, le Seigneur rappelle le précepte : « *Tu ne tueras pas* » (Mt 5,21) ; il y ajoute la proscription de la colère, de la haine et de la vengeance. Davantage encore, le Christ demande à son disciple de tendre l'autre joue (cf. Mt 5,22-39), d'aimer ses ennemis (cf. Mt 5,44). » (11)

L'enfant, très tôt est capable d'exprimer de la colère vis-à-vis de ses parents ou de ses frères et sœurs ; et ensuite, chez sa nourrice, à la crèche ou à l'école maternelle, vis-à-vis des autres enfants. Il revient particulièrement au père – et en son absence à la mère s'appuyant sur la loi édictée par le père – d'interdire à l'enfant de diriger son agressivité contre ses semblables, et de lui apprendre à la canaliser vers des exutoires socialement acceptables (instruments de musique, dépense physique, jeux de ballon ou sports, notamment de combat, etc.). Les tribus primitives, étudiées par les éthologues, ont su trouver de tels rites pour aider leurs membres à maîtriser leur agressivité. (12)

(9) Georges Mauco, *Psychanalyse et éducation*, p.109 (10) CEC 2259
(11) CEC 2262 (12) Cf. Irenäus Eibl-Eibesfeldt, *Contre l'agression*, Stock 1972 p. 109 sq

L'Eglise, en méditant sur le cinquième commandement : « *Tu ne tueras pas* » (Ex 20,13), en indique les applications : le respect de la vie humaine (CEC 2259 à 2283), le respect de la dignité des personnes (2284 à 2301) et la sauvegarde de la paix (2302 à 2317).

Pour sauvegarder la paix, l'Eglise invite à réprimer « la colère qui est un désir de vengeance » (2302), à bannir « la haine volontaire qui est contraire à la charité » (2303), à rechercher la paix qui « est œuvre de justice (cf. Is 32,17) et effet de la charité. » (2304)

Cette invitation de l'Eglise est réaliste, car Jésus nous permet de vivre ce qu'elle demande : « La paix terrestre est image et fruit de la paix du Christ, le *Prince de la paix* messianique (Is 9,5). Par le sang de sa croix, il a « *tué la haine dans sa propre chair* » (Ep 2,16), il a réconcilié avec Dieu les hommes et fait de son Eglise le sacrement de l'unité du genre humain et de son union avec Dieu. » (13)

La famille chrétienne étant une petite église domestique (14), si les enfants y apprennent à vivre en paix en dominant leur colère et en vainquant la haine par l'amour, ils sauront vivre ces mêmes réalités à l'école et dans la société, contribuant ainsi, pour leur part, à l'avènement de la civilisation de l'amour.

L'autorité du père

Le père chrétien, en donnant la vie à son enfant, a fait alliance avec le Père, source de la vie. Cela lui confère une grave responsabilité vis-à-vis de son petit, une responsabilité qui lui est confiée par Dieu, et dont nous essayons de prendre toute la mesure. C'est de là que découle son autorité, qui va le mettre au service de son enfant pour permettre à celui-ci de grandir, de réaliser sa vocation d'homme ou de femme, et de chrétien(ne).

Comprenons bien : l'autorité du père n'est pas une toute-puissance qui lui est donnée sur son enfant, comme c'était le cas chez le paterfamilias romain. Dieu, certes, est tout-puissant, mais c'est en tant que créateur. En tant que Père, il exerce son autorité dans l'amour, vis-à-vis de Jésus – on le voit surtout dans l'Evangile de saint Jean-, et vis-à-vis de nous que, dans sa miséricorde, il comble de ses bénédictions.

Telle doit être l'autorité du père vis-à-vis de son enfant : un pouvoir de commander reçu de Dieu, et vécu avec amour et bonté pour l'être si fragile, si démuné, qui lui est confié, et dont il doit, comme un tuteur, accompagner la croissance. Cet objectif de l'autorité est d'ailleurs impliqué dans le mot lui-même, puisque son radical latin, « augere », signifie « augmenter, faire croître ».

Comme un bon jardinier, le père doit émonder sa jeune plante – mais pas trop ! –, pour qu'elle produise de bons fruits. Car, contrairement à ce que pensait J.-J. Rousseau, l'enfant ne naît pas bon : il est marqué par le péché originel. « Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation. » (15) Même baptisé, l'enfant reste marqué par la triple concupiscence (16), et « doit donc sans cesse combattre pour s'attacher au bien. » (17) Le père, pour qu'il puisse l'aider, comme il en a la responsabilité, dispose d'un pouvoir sur son enfant ; il peut imposer certains ordres à celui-ci, et éventuellement le corriger.

(13) CEC 2305
(16) cf. CEC 1264

(14) Vatican II, *Constitution sur l'Eglise* 11
(17) CEC 409

(15) CEC 407

Quand l'enfant est tout petit, le père exerce une autorité pleine d'amour et de douceur, dans un climat de confiance. Les psychologues donnent beaucoup de conseils pratiques sur la manière de s'y prendre durant cette période. Il convient de contrôler d'abord l'environnement en écartant ce qui est dangereux. On peut ensuite distraire l'enfant de ce qui présente un risque et l'orienter vers d'autres activités. Il faut aussi encourager et récompenser les bons comportements par des compliments et de l'affection : cela donnera envie au petit de les adopter, et non ceux qui lui attirent des réprimandes. Il ne faut utiliser la punition – éventuellement la fessée – qu'en dernier recours, si l'enfant s'obstine à faire quelque chose de dangereux pour lui ou de nuisible aux autres, sans tenir aucun compte des remarques. (18)

Lorsque l'enfant grandit, il faut nécessairement lui laisser plus de liberté, mais le père doit aussi l'éduquer. Qu'il le fasse alors en énonçant clairement les règles et en s'y tenant. Ainsi l'enfant comprendra que son père le reprend non parce qu'il est énervé ou blessé par le comportement de son jeune, mais parce que « la loi » interdit telle attitude ou tel acte. L'enfant apprend ainsi que ce ne sont ni lui, ni son père qui font les lois, mais qu'elles ont une portée universelle, et ont été, pour les plus fondamentales, enseignées à l'homme par le Père lui-même.

Cependant, comme l'enfant ne peut pas – ou ne veut pas – tout comprendre, le père peut être amené à le corriger : c'est une exigence de l'amour qui veut le bien de l'être aimé. En effet, « corriger » signifie « rectifier », « rendre droit ». Cela requiert du père une grande prudence : il faut qu'il soit juste, et que la sanction soit proportionnée à la faute commise. Ce n'est certes pas agréable pour l'enfant ; s'il se met en colère, quand il sera apaisé, il faudra que le père, en lui montrant un visage accueillant, l'aide à passer de la colère à l'amour, pour adopter ensuite un comportement meilleur.

Depuis la révolte de mai 1968, qui a eu lieu notamment en réaction contre les excès d'autoritarisme antérieur, certains pères n'osent plus punir les enfants. Ils préfèrent discuter avec eux, leur expliquer le pourquoi des exigences, passer des contrats avec eux... A l'arrivée, beaucoup d'enfants-rois font ce qu'ils veulent et leurs parents, dépassés, baissent les bras...

« En réalité, écrit X. Lacroix, une conception exclusivement contractuelle de l'éducation n'est pas tenable. Pour aider l'enfant – et par moment l'adolescent – à sortir de son narcissisme ou du monde de ses caprices, il lui faut de temps à autre l'objectivité du : « C'est comme ça et pas autrement », qui le réfèrera soit au réel, soit à une loi, soit à une convention. (...) La délicate tâche des parents est d'introduire l'enfant à la fois au dialogue, faisant fond sur sa capacité de juger, et à l'obéissance, pour susciter son aptitude à s'incliner devant un ordre. » (19)

L'Eglise, considérant que Jésus lui-même a obéi en tout à son Père, rappelle que l'obéissance est un devoir pour les enfants : « Aussi longtemps que l'enfant vit au domicile de ses parents, il doit obéir à toute demande des parents motivée par son bien ou celui de la famille. « *Enfants, obéissez en tout à vos parents, car cela est agréable au Seigneur.* » (Col 3,20) (...) En grandissant, les enfants continueront à respecter leurs parents. Ils préviendront leurs désirs, solliciteront volontiers leurs conseils et accepteront leurs admonestations justifiées. L'obéissance envers les parents cesse avec l'émancipation des enfants, mais non point le respect, qui reste dû à jamais. » (20)

(18) Cf. F. Dodson, *Le père et son enfant*, p. 47 à 49 ; et ch. V : Les pères et la discipline.
(19) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p.206 (20) CEC 2217

Le but de l'éducation est de conduire l'enfant à l'autonomie, ce qui n'est possible que si le jeune a appris, dans sa famille, à respecter les lois fondamentales qui permettent de vivre harmonieusement avec les autres. Jean-Paul II l'affirme : « Le parcours éducatif mène jusqu'à la phase de l'auto-éducation à laquelle on parvient lorsque, grâce à un niveau convenable de maturité psychique et physique, l'homme commence à « s'éduquer lui-même. » (...) L'adolescent rencontre de nouvelles personnes et de nouveaux milieux, en particulier les enseignants et les camarades de classe, qui exercent sur sa vie une influence qui peut s'avérer éducative ou anti-éducative. A cette étape, il se détache dans une certaine mesure de l'éducation reçue dans sa famille, et prend parfois une attitude critique à l'égard de ses parents. Mais malgré tout, le processus d'auto-éducation ne peut pas ne pas subir l'influence éducative exercée par la famille et par l'école sur l'enfant ou sur le garçon et la fille. Même en se transformant et en prenant sa propre orientation, le jeune continue à rester intimement lié à ses racines existentielles. » (21)

La transmission des valeurs

L'autorité du père découle de la responsabilité que le Père lui a confiée envers ses enfants, et est au service du dessein d'amour de Dieu pour la famille. Les parents « témoignent de cette responsabilité d'abord par la création d'un foyer où la tendresse, le pardon, le respect, la fidélité et le service désintéressé sont de règle. » (22) Ils ne peuvent transmettre à leurs enfants les valeurs évangéliques qui découlent du sermon sur la montagne que s'ils les vivent de leur mieux ! « C'est une grave responsabilité pour les parents de donner de bons exemples à leurs enfants. » (23)

Bien sûr, nul n'est parfait. C'est pourquoi les parents doivent être humbles devant leurs enfants : « En sachant reconnaître devant eux leurs propres défauts, ils seront à même de les guider et de les corriger. » (24)

Cela reconnu, « bien qu'affrontés aux difficultés, souvent grandes aujourd'hui, de leur tâche d'éducateurs, les parents doivent, avec confiance et courage, former leurs enfants au sens des valeurs essentielles de la vie humaine. » (25) Pour cela, ils peuvent compter sur l'Eglise qui leur rappelle quelles sont ces valeurs, et les soutient dans leur tâche en leur communiquant, par les sacrements, les grâces dont ils ont besoin.

Quelles sont donc ces valeurs essentielles ? Précisées par les dix commandements et par l'enseignement de Jésus, elles sont nombreuses ; Cependant l'Eglise en met en valeur quelques unes.

Dans une société marquée par le consumérisme et une cruelle inégalité entre riches et pauvres, chez nous et dans le monde, « les enfants doivent grandir dans une juste liberté devant les biens matériels, en adoptant un style de vie simple et austère, bien convaincus que l'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il a. » (26)

(21) Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, n° 16 (22) CEC 2223 (23) Ibid. (24) Ibid.
(25) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, n° 37 (26) Ibid.

En outre, « le foyer constitue un milieu naturel pour l'initiation de l'être humain à la solidarité et aux responsabilités communautaires. » (27) Dans une société marquée par l'individualisme et l'égoïsme, « les enfants doivent acquérir le sens de la justice véritable – qui seule conduit au respect de la dignité personnelle de chacun –, et davantage encore le sens de l'amour authentique, qui est fait d'attention sincère et de service désintéressé à l'égard des autres, en particulier des plus pauvres et des plus nécessiteux. » (28)

Certains passages du catéchisme précisent comment ces valeurs peuvent être vécues. Dans un chapitre sur la société humaine sont évoqués le respect de l'autorité (1847 à 1904), le souci du bien commun (1905 à 1912), et la justice sociale (1928 à 1942).

Dans le commentaire du septième commandement : « *Tu ne voleras pas* » (Ex 20,15 ; Mt 19,18), l'Eglise appelle au respect des personnes et de leurs biens (2407 à 2414), ainsi qu'au respect de l'intégrité de la création (2415 à 2418), ce qui est intéressant à une époque soucieuse d'écologie.

Dans le commentaire du huitième commandement : « *Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain* » (Ex 20,16), l'Eglise invite à vivre dans la vérité (2465 à 2470), et dénonce toutes les offenses à la vérité dans les relations humaines : faux témoignages, médisance, calomnies, mensonge... (2475 à 2487)

Le commentaire du dixième commandement : « *Tu ne convoiteras (...) rien de ce qui est à ton prochain* » (Ex 20,17) « interdit la convoitise du bien d'autrui, racine du vol, de la rapine et de la fraude, que proscriit le septième commandement. » (29) Il dénonce le désordre des convoitises, la cupidité déréglée, l'envie (2535 à 2540), et invite à la pauvreté du cœur (2544 à 2547).

Tout père de famille sait bien que les enfants, très tôt, à leur niveau, sont tentés d'enfreindre ces commandements. Il doit donc les reprendre et les remettre dans le droit chemin. Ainsi, comme « la famille est la cellule originelle de la vie sociale, » les enfants y trouvent « une initiation à la vie en société. » (30)

L'éducation à l'amour

Parmi les valeurs auxquelles l'Eglise tient le plus figurent celles liées à l'amour et à la famille. Celles-ci doivent être vécues selon Dieu, parce que, « en créant l'homme et la femme, c'est Dieu qui a institué la famille humaine et l'a dotée de sa constitution fondamentale. » (31) Par la grâce du sacrement, le mariage devient « le symbole réel de l'Alliance nouvelle et éternelle scellée dans le sang du Christ » (32), le père participe à la paternité de Dieu, et la communion d'amour au sein de la famille devient le reflet de la communion d'amour vécue au sein de la Sainte Trinité. (33)

(27) CEC 2224
(30) CEC 2207
(33) Cf. CEC 2205

(28) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, n° 37
(31) CEC 2203

(29) CEC 2534
(32) Jean-Paul II, *La famille chrétienne* n° 13

Or nous savons bien qu'à l'heure actuelle le dessein de Dieu sur la famille est contrecarré de multiples manières par les comportements, l'idéologie véhiculée par les médias, et même les lois de nombreux états : union libre, PACS, adultère banalisé, pornographie, divorce, « mariage » entre homosexuels, contraception non naturelle, manipulations génétiques, fécondation in vitro, avortement, revendication du droit à l'euthanasie... (34)

C'est pour cela que Jean-Paul II insiste sur l'importance d'une éducation de l'amour comme don de soi, tenant compte des principes moraux qui découlent de la Parole de Dieu. « Devant une culture qui banalise en grande partie la sexualité humaine, en l'interprétant et en la vivant de façon réductrice et appauvrie, en la reliant uniquement au corps et au plaisir égoïste, le service éducatif des parents visera fermement une culture sexuelle vraiment et pleinement axée sur la personne : la sexualité, en effet, est une richesse de la personne tout entière – corps, sentiments et âme – et manifeste sa signification intime en la portant au don de soi dans l'amour. » (35)

Le CEC développe la vision chrétienne de la sexualité à partir du sixième commandement : « *Tu ne commettras pas d'adultère* » (Ex 20,14). Après avoir rappelé le dessein de Dieu : « *Homme et femme il les créa* » (Gn 1,27) (2331 à 2336), il redit la vocation de tous – y compris des conjoints – à la chasteté - qui n'est pas la continence -(2337 à 2359) ; les exigences de l'amour des époux : fidélité et ouverture à la fécondité (2360 à 2379) ; et dénonce les offenses à la dignité du mariage : l'adultère, le divorce, la polygamie, l'inceste, l'union libre (2380 à 2391).

Ces offenses à la dignité du mariage découlent le plus souvent de la convoitise charnelle dénoncée par le neuvième commandement : « *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain* » (Ex 20,17). L'homme, dès son adolescence, doit lutter contre la concupiscence de la chair, demander à Dieu de purifier son cœur, et lutter pour conserver la pureté (2514 à 2533). Ce combat est devenu bien difficile pour nos jeunes à cause du déferlement d'érotisme et de pornographie à la télévision, au cinéma ou sur internet !

Mais l'éducation sexuelle ne se limite pas à la question de la sexualité. Celle-ci doit être intégrée dans l'amour, l'amour dans le mariage, et le mariage dans l'Alliance. Monseigneur Jullien aimait le souligner : « Un sens pleinement humain et chrétien de l'amour intègre le désir et le plaisir mais il ne s'y réduit pas. (...) Il intègre le temps et la durée comme le montrent tant de couples fidèles. Il intègre aussi la dimension sociale de l'homme ; et aussi une dimension spirituelle, car l'amour vient de plus loin que nous : il vient de Dieu. » (36)

Dans le CEC, la vision chrétienne du mariage et de la famille est résumée dans le commentaire du quatrième commandement : « *Honore ton père et ta mère* » (Ex 20,12) (2197 à 2246). Ce livre en reprend de nombreux passages ; par exemple, dans cette partie du chapitre VI, ceux qui concernent les devoirs des parents (2221 à 2231). Mais l'exposé le plus complet reste l'Exhortation apostolique de Jean-Paul II sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, parue en 1982 après le synode sur la famille : ce texte garde toute son importance aujourd'hui.

(34) Le CEC évoque ces trois derniers problèmes dans son commentaire du cinquième commandement : « *Tu ne tueras pas* » (Ex 20, 13) aux numéros 2270 à 2279, et 2292 à 2295.
(35) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, 37 (36) Mgr J. Jullien, *Demain la famille* p.17

La formation spirituelle

En évoquant les valeurs que le père doit transmettre à ses enfants, nous avons été renvoyés aux commandements – du quatrième au dixième – que Jésus a résumés ainsi : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Mc 12,31). Ce commandement complète le premier : « *Ecoute, Israël ! Le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur ; tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force* » (Mc 12,29-30), qui résume ainsi les trois premiers commandements du décalogue. Nous aurions pu commencer par là... Nous avons gardé le plus important pour la fin.

Dans *Amoris laetitia*, le Pape François rappelle que « La Bible considère la famille aussi comme le lieu de la catéchèse des enfants. Cela est illustré dans la description de la célébration pascale (cf. *Ex 12, 26-27 ; Dt 6, 20-25*), et a été ensuite explicité dans la *haggadah* juive, c'est-à-dire dans le récit sous forme de dialogue qui accompagne le rite du repas pascal. Mieux, un Psaume exalte l'annonce en famille de la foi : « Nous l'avons entendu et connu, nos pères nous l'ont raconté ; nous ne le tairons pas à leurs enfants, nous le raconterons à la génération qui vient : les titres du Seigneur et sa puissance, ses merveilles telles qu'il les fit ; il établit un témoignage en Jacob, il mit une loi en Israël ; il avait commandé à nos pères de le faire connaître à leurs enfants, que la génération qui vient le connaisse, les enfants qui viendront à naître. Qu'ils se lèvent, qu'ils racontent à leurs enfants » (*Ps 78, 3-6*). Par conséquent, la famille est le lieu où les parents deviennent les premiers maîtres de la foi pour leurs enfants. C'est une œuvre artisanale, personnalisée : « Lorsque ton fils te demandera demain [...] tu lui diras... » (*Ex 13, 14*). Ainsi, les diverses générations chanteront au Seigneur, « jeunes hommes, aussi les vierges, les vieillards avec les enfants » (*Ps 148, 12*). » (AL 16)

Le père doit témoigner à ses enfants de l'amour du Père ; par son attitude et par ses paroles, il doit leur révéler le Père. Jean-Paul II souligne la dignité insigne de cette responsabilité : « La mission éducative, enracinée dans la participation à l'œuvre créatrice de Dieu, trouve aussi sa source, pour les parents chrétiens, d'une manière nouvelle et spécifique, dans le sacrement de mariage ; celui-ci les consacre à l'éducation proprement chrétienne des enfants et les appelle donc à participer à l'autorité et à l'amour mêmes de Dieu Père et du Christ Pasteur, tout comme à l'amour maternel de l'Eglise. Il les enrichit des dons de sagesse, de conseil, de force, et de tous les autres dons du Saint-Esprit, afin qu'ils puissent aider leurs enfants dans leur croissance humaine et chrétienne. Grâce au sacrement de mariage, la mission éducative est élevée à la dignité et à la vocation d'un « ministère » authentique de l'Eglise au service de l'édification de ses membres. Ce ministère éducatif des parents chrétiens est si grand et si beau que saint Thomas n'hésite pas à le comparer au ministère des prêtres. » (37)

Le CEC précise comment, concrètement, les parents peuvent évangéliser leurs enfants : « Ils les initieront, dès le premier âge, aux mystères de la foi dont ils sont pour leurs enfants les premiers hérauts. Ils les associeront dès leur plus tendre enfance à la vie de l'Eglise. » (38)

(37) Jean-Paul II, *la famille chrétienne*, 38

(40) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, 55 à 62

(38) CEC 2225

(41) CEC 2229

(39) CEC 2226

Il poursuit : « La catéchèse familiale précède, accompagne et enrichit les autres formes d'enseignement de la foi. Les parents ont la mission d'apprendre à leurs enfants à prier et à découvrir leur vocation d'enfant de Dieu. La paroisse est la communauté eucharistique et le cœur de la vie liturgique des familles chrétiennes ; elle est un lieu privilégié de la catéchèse des enfants et des parents. » (39)

Toute une partie de *Familiaris consortio*, intitulée « la famille chrétienne, communauté en dialogue avec Dieu », développe ces moyens que l'Église met à la disposition des parents pour les aider dans leur ministère auprès de leurs enfants : l'Eucharistie, le sacrement de la réconciliation, les diverses formes de prière familiale et communautaire. (40)

La catéchèse familiale est généralement poursuivie à la paroisse ou dans une école catholique digne de ce nom. « Les parents ont, autant que possible, le devoir de choisir les écoles qui les assisteront au mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens. » (41)

L'éducation religieuse n'est pas un endoctrinement. Elle a pour but d'apprendre à l'enfant à connaître Jésus et à le suivre pour vivre de mieux en mieux en enfant du Père, dans la docilité à l'Esprit Saint, au sein de l'Église où il chemine avec ses frères. (42)

En outre, Dieu a un dessein d'amour particulier pour chaque enfant ; celui-ci, s'il est à l'écoute de l'Esprit, entend cet appel. « Sa vocation singulière qui vient de Dieu s'affirme avec plus de clarté et de force. Les parents respecteront cet appel et favoriseront la réponse de leurs enfants à le suivre. » (43)

L'appel du Père est d'abord fondamentalement lié à l'élection, au choix qu'il a fait de nous en son Fils avant la fondation du monde (cf. Ep 1,4). Ensuite viennent les vocations particulières au mariage, au sacerdoce ou à la vie religieuse. « Les parents accueilleront et respecteront avec joie et action de grâce l'appel du Seigneur à un de leurs enfants de le suivre dans la virginité pour le Royaume, dans la vie consacrée ou dans le ministère sacerdotal. » (44)

En concluant *Familiaris consortio*, Jean-Paul II invoque la protection de la Sainte Famille de Nazareth sur les familles. Avec lui, demandons particulièrement à saint Joseph d'intercéder pour les pères : « Que saint Joseph, homme juste, travailleur infatigable, gardien absolument intègre de ce qui lui avait été confié, garde les familles, les protège et les éclaire toujours. » (45)

(42) Cf. CEC 2233
famille chrétienne, 86

(43) CEC 2232

(44) CEC 2233

(45) Jean-Paul II, *La*

Ch. VII : LE PÈRE FAIT MISÉRICORDE ET PARDONNE

« Le père parfait est celui qui sait pardonner à ses enfants » (1)

Une condition : qu'il soit humble

Tout père de famille est ce serviteur que Jésus met en scène dans la parabole du débiteur insolvable. Il l'est en tant que baptisé ; il l'est aussi en tant que père, car il a reçu de Dieu ce ministère, et ne peut assumer sa responsabilité que de façon imparfaite : seul le Père est parfait (cf. Mt 5,48) !

Les pères peuvent avoir des défaillances. Heureusement elles ne sont pas toujours graves. Néanmoins elles requièrent du père qu'il les reconnaisse pour qu'il remplisse bien sa mission. Jean-Paul II y insiste : « Seul un grand esprit de sacrifice permet de sauvegarder et de perfectionner la communion familiale. Elle exige en effet une ouverture généreuse et prompte de tous et de chacun à la compréhension, à la tolérance, au pardon, à la réconciliation. Aucune famille n'ignore combien l'égoïsme, les dissensions, les tensions, les conflits font violence à la communion familiale et peuvent même parfois l'anéantir : c'est là que trouvent leur origine les multiples et diverses formes de division dans la vie familiale. Mais, en même temps, chaque famille est toujours invitée par le Dieu de paix à faire l'expérience joyeuse et réparatrice de la réconciliation, c'est-à-dire de la communion restaurée, de l'unité retrouvée. » (2)

Le CEC de même invite les parents à l'humilité : « C'est une grave responsabilité pour les parents de donner de bons exemples à leurs enfants. En sachant reconnaître devant eux leurs propres défauts, ils seront mieux à même de les guider et de les corriger. » (3)

Peut-être certains pensent-ils que le père doit donner à ses enfants l'apparence de tout savoir, de tout contrôler... Redisons-le : il n'est pas Dieu ! C'est un être limité, blessé et pécheur, et ses enfants s'en rendront compte, qu'il le veuille ou non. Alors, qu'il n'ait pas peur de se montrer tel à leurs yeux. Xavier Lacroix l'affirme : « L'autorité du père n'est pas amoindrie, elle est plutôt augmentée lorsqu'il sait avouer ses ignorances ou ses erreurs, lorsqu'il sait reconnaître ses torts. » (4)

Le père doit être miséricordieux

Puisque la miséricorde est le principal attribut du Père, elle est pour le chrétien la plus grande de toutes les vertus, et doit être, pour le père, l'attitude la plus fondamentale vis-à-vis de ses enfants.

(1) Cardinal G. Danneels, *le Père*, p.43
(4) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 207

(2) *La famille chrétienne* 21

(3) CEC 2223

Or, selon le Père Marie-Dominique Philippe, « la miséricorde se réalise en premier lieu dans le pardon. Ce qu'il y a de plus grand dans la miséricorde, c'est le pardon. » (5) Voilà pourquoi le cardinal Danneels affirme : « Le père parfait est donc celui qui sait pardonner à ses enfants. Il peut avoir toutes les autres qualités, donner même tout ce qu'il possède ; pardonner est encore chose beaucoup plus grande. » (6) Car alors le père ressemble à Dieu, au père de l'enfant prodigue de la parabole.

La difficulté pour lui est de concilier la justice et la miséricorde dans l'exercice de son autorité paternelle. « Le père de la terre, poursuit le P. M.-D. Philippe, parce qu'il est responsable d'une communauté, la famille, doit à certains moments exercer son autorité en exerçant la justice. Mais il doit toujours faire en sorte que l'exercice de cette justice soit enveloppé de miséricorde, qu'elle soit en vue de la miséricorde. » (7)

Fondamentalement, le père aime ses enfants et doit leur faire découvrir l'amour infini du Père. Parce qu'il les aime, il leur rappelle la loi ; non pas sa loi (qui serait faussée par ses désirs mal situés), mais la loi naturelle mise en lumière par la raison, et la Loi de Dieu transmise par l'Eglise. Lorsque ses enfants transgressent la loi, le père a la responsabilité de les reprendre, pour les éduquer, et pour assurer le bon ordre et la justice au sein de la famille, faute de quoi, Jean-Paul II le rappelait, celle-ci volerait en éclats.

Mais le dernier mot n'est pas à la justice. L'exercice de l'autorité a pour but la sauvegarde de la communion familiale, qui repose sur les piliers de la confiance et de l'amour. Aussi, lorsque l'enfant a fauté, il doit apprendre à le reconnaître et à en demander pardon pour que la confiance et l'amour soient rétablis. Alors le père, dépassant le plan de la justice, lui fait miséricorde en lui pardonnant ses transgressions, « *non pas sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois* » (Mt 18,22). C'est la pédagogie de Dieu vis-à-vis des pécheurs que nous sommes !

Comprenons bien ce qu'est le véritable pardon, car il peut être mal compris et mal vécu. X. Lacroix précise en quoi : « Le pardon n'est pas le déni. Il ne consiste pas à occulter la faute (...). Il n'est pas davantage l'excuse, qui exonère l'autre de sa responsabilité (...). Le pardon enfin n'est pas l'indulgence ; il ne consiste pas à « fermer les yeux » ou à « passer l'éponge ». Il se garde d'être interprété comme le cautionnement d'une conduite. » (8)

Le pardon véritable est une démarche de vérité dans l'amour. L'enfant doit comprendre en quoi il a transgressé la loi et reconnaître son tort. Mais il ne se réduit pas à l'acte négatif qu'il a commis. En lui pardonnant, son père lui rend sa confiance et le rétablit dans sa dignité de fils ou de fille, et dans la communion d'amour de la famille. « Au-delà du travail de vérité, écrit X. Lacroix, le pardon révèle les profondeurs insoupçonnées de l'amour. Sa source la plus intime est la miséricorde. » (9)

(5) P. M.-D. Philippe, *Conférence sur le Père* à Paris le 25 avril 1982 (6) Cardinal G. Danneels, *le Père*, p.43 (7) P. M.-D. Philippe, *ibid* (8) X. Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 214 (9) *Ibid.* p.217

Si l'enfant, comme le prodigue, se révolte et s'en va...

Tant que l'enfant est petit, si le père est aimant, l'exercice de l'autorité se passe sans grandes difficultés ; surtout si, dans la famille, on vit les pardons mutuels qui préservent la confiance et l'amour.

Mais à l'adolescence les choses se compliquent, et il arrive parfois, même dans des familles chrétiennes assez équilibrées, que des jeunes « dérapent » et vivent l'expérience du prodigue de la parabole.

L'adolescent commence à revendiquer ses droits, à vouloir s'émanciper ; il peut même rentrer dans le conflit, voire la révolte. Alors, dit le P. M.-D. Philippe, « il peut briser la confiance, briser le cœur de son père et de sa mère, en oubliant complètement tout ce qu'ils ont fait pour lui, toute cette miséricorde première, fondamentale, des parents à son égard. A ce moment-là il ne regarde que lui, que son prétendu bien. Ce n'est pas la vérité qu'il cherche (s'il cherchait la vérité, il respecterait ses liens avec ses parents) ; ce n'est pas non plus l'amour ; il cherche à s'affirmer, et à trouver son bien immédiat : la jouissance – c'est bien cela l'enfant prodigue -, ou tout simplement la liberté. Il y a alors une brisure dans la confiance, une brisure qui quelquefois va très loin, quand l'enfant agit d'une manière particulièrement violente. » (10)

La Bible donne un exemple significatif de cette révolte d'un fils contre son père : celle d'Absalom contre David. Le jeune homme réussit à se faire bien voir du peuple, et prit le pouvoir par la force (2 S 15,16-12). David préféra alors s'enfuir, et vécut son « chemin de croix » avec quelques fidèles. « *Tout le monde pleurait à gros sanglots* » (2 S 15,23). Absalom usurpa le trône, mais peu après son armée fut battue par celle de David. Celui-ci, avant la bataille, avait demandé que l'on épargne son fils (2 S 18-15). Mais son général, Joab, lui désobéit et tua Absalom (2 S 18,14). Lorsque David apprit cette nouvelle, au lieu de se réjouir de la victoire et du châtement du coupable, « *il frémit et se mit à pleurer ; il disait en sanglotant : « Mon fils, Absalom ! Mon fils ! Mon fils Absalom ! Que ne suis-je mort à ta place ! Absalom, mon fils ! Mon fils ! »* » (2 S 19,1) Sa douleur était perçue comme une offense par ses soldats, au point que Joab lui reprocha : « *Tu aimes ceux qui te haïssent* » (2 S 19,7). David avait un vrai cœur de père : il considérait toujours Absalom comme son fils malgré sa révolte. Le cœur du roi était miséricordieux ; sur ce point il était « *parfait comme le Père céleste est parfait* » (Mt 5,48).

La révolte d'un enfant est, pour les pères, une épreuve qui vérifie la qualité de leur amour. Le cardinal Danneels l'assure : « Leur amour paternel ne ressort pas surtout auprès du berceau de leur enfant, ou lors d'une agréable fête de famille sans nuage. Peut-être est-il le plus manifeste lorsqu'un enfant s'enfuit et que son père doit traverser un désert d'impuissance, sinon de sentiments de culpabilité. Un amour authentique n'a pas besoin de vérification à tout instant. Il supporte l'obscurité d'un tunnel. Et n'est-il pas vrai qu'il faut parfois « livrer » son enfant pour devenir vraiment père ? » (11)

(10) P. M.-D. Philippe, *ibid*

(11) Cardinal G. Danneels, *Le Père*, p.44

Le cardinal fait allusion à Abraham prêt à sacrifier son fils (Gn 22) ; mais nous pouvons aussi penser au Père, qui a livré son Fils pour nous sauver et pour « *conduire à la gloire une multitude de fils* » (He 2,10). Le père abandonné par son enfant révolté éprouve ainsi la situation du Père que tant de ses enfants ignorent ou rejettent : sur six milliards de terriens, il n'y a qu'un milliard d'entre eux qui se reconnaissent enfants de Dieu !

Nous ne cessons d'offenser notre Père de multiples manières ; or toujours, à cause du sacrifice rédempteur de Jésus, il est prêt à nous pardonner. Si nous nous sommes éloignés de lui, il nous attend ; et quand nous revenons à lui, il nous comble de sa miséricorde. C'est ainsi que doit se comporter le père vis-à-vis de son enfant rebelle. Le P. M.-D. Philippe l'affirme : « Il faut pardonner à celui qui a voulu briser la confiance, pardonner en établissant un nouveau lien d'amour, en comprenant que c'est toujours possible. C'est quelquefois très difficile ; il faut quelquefois attendre longtemps. Il arrive qu'en voulant agir trop vite, par manque d'intelligence ou par faiblesse parce qu'on ne peut pas supporter la rupture, on empire la situation. Quand la colère demeure, l'enfant ne peut pas recevoir la miséricorde et le pardon. Il faut alors être patient, comme Dieu est patient. » (12)

Cette patience est un fruit de l'Esprit (Ga 5,22), et elle relève de la force, qui est une vertu cardinale. C'est pourquoi le père ne peut la vivre qu'en étant profondément ancré en Dieu. Le P. M.-D. Philippe dit encore : « L'autorité paternelle réclame la prière. On ne peut pas exercer la miséricorde d'une façon visible, extérieure, sans avoir d'abord exercé la miséricorde spirituelle. Celle-ci est en premier lieu la prière pour celui qui a besoin de nous et qui nous a blessés. C'est par là qu'il n'y a pas d'indifférence, qu'il n'y a pas d'oubli. On ne peut pas toujours faire un geste, mais on peut toujours prier. » (13)

Ainsi enraciné en Dieu, le père reçoit du Père la capacité d'attendre, parfois longtemps, dans l'espérance, le retour du prodigue. Le père vit alors une pâque : il accepte de mourir à son désir de justice, de réconciliation immédiate, et permet ainsi à Dieu d'agir dans le cœur de son enfant pour l'attirer à la conversion, et lui donner le désir de revenir chez son père pour la résurrection de leur relation.

Alors celui-ci sera prêt à l'accueillir avec miséricorde. Il faudra qu'ils puissent aussi faire la vérité sur ce qui s'est passé, et que l'enfant reconnaisse le mal qu'il a fait ; mais ceci sera d'autant plus réalisable que l'enfant se sera senti accueilli, pardonné, rétabli dans sa dignité de fils ou de fille. « La miséricorde, affirme le P. M.-D. Philippe, c'est la surabondance de l'amour. Notre enfant reste notre enfant malgré tout ce qu'il a pu faire contre nous, malgré toutes ses bêtises. On sait qu'elles existent, mais on dépasse tout cela pour regarder celui qu'on aime et qui nous a blessés ; et on lui fait comprendre que toutes ces blessures ne détruisent pas le lien d'amour qui existe entre notre cœur et son cœur, que notre amour est suffisamment grand pour porter ces blessures et pour les transformer. » (14)

Le père ira-t-il, comme celui de la parabole, jusqu'à faire la fête au retour du prodigue ? Ce serait justifié, car alors, écrit X.Lacroix, « le père peut se réjouir non seulement de la renaissance de son fils, mais de l'accomplissement de sa paternité. Quoi de plus fort, en effet, qu'un lien passé au creux de l'épreuve, victorieux des forces de dissolution, où la vie se donne à nouveau après le voisinage de la mort ? »

(12) P. M.-D. Philippe, conférence à Paris (13) Ibid. (14) Ibid.

Et il cite cette magnifique phrase d'Eloi Leclerc : « L'homme qui a accepté à fond l'épreuve de la paternité et qui l'a traversée sans désespérer s'est approché du mystère créateur autant qu'il est permis à une créature. Il a désormais partie liée avec les origines du monde. Il est passé de l'autre côté des apparences. » (15) Il participe en effet, par pure grâce, à la paternité de Dieu qui n'est qu'amour et miséricorde !

(15) Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, p. 218

CH. VIII – LE PÈRE EST FIDÈLE

Le fondement de cet appel : le sacrement de mariage

Le Père est éternellement fidèle à ses enfants. Comme le père tient de lui sa paternité, il est appelé lui aussi à la fidélité, et, pour la vivre, il reçoit la grâce du sacrement de mariage. Jean-Paul II l'affirme : « Enracinée dans le don plénier et personnel des époux, et requise pour le bien des enfants, l'indissolubilité du mariage trouve sa vérité définitive dans le dessein que Dieu a manifesté dans sa Révélation : c'est Lui qui veut et qui donne l'indissolubilité du mariage comme fruit, signe et exigence de l'amour absolument fidèle que Dieu a pour l'homme et que le Seigneur Jésus manifeste à l'égard de son Eglise. » (1)

Le CEC résume ainsi le paragraphe suivant : « Le motif le plus profond (de la fidélité des époux) se trouve dans la fidélité de Dieu à son alliance, du Christ à son Eglise. Par le sacrement de mariage les époux sont habilités à représenter cette fidélité et à en témoigner. Par le sacrement, l'indissolubilité du mariage reçoit un sens nouveau et plus profond. » (2)

Et Jean-Paul II de conclure : « Le don du sacrement est pour les époux chrétiens une vocation – en même temps qu'un commandement – à rester fidèles pour toujours, par-delà les épreuves et les difficultés, dans une généreuse obéissance à la volonté du Seigneur : *Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer* (Mt 19,6). » (3)

Malheureusement, aujourd'hui, un grand nombre de couples divorcent, et beaucoup de pères démissionnent alors de leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants. Pourtant ils restent pères par-delà la séparation et le divorce.

Le P. Olivier Bonnewijn, professeur d'éthique à Bruxelles, le leur rappelle et leur donne de précieux conseils. (4) Interviewé par Famille Chrétienne il affirme : « Après le divorce, le père et la mère peuvent être d'excellents parents. (...) Une grâce d'état est donnée à chacun, adaptée aux diverses circonstances de sa vie. Tout parent qui aime vraiment son enfant, qui veut son bien, est en principe capable d'assumer sa mission éducative. En outre, pour le chrétien séparé – et même s'il a contracté une autre union –, la grâce sacramentelle de son mariage agit toujours puissamment dans l'éducation de ses enfants. En les aimant, en étant profondément attentif à leur maturation humaine et spirituelle, il demeure, sous cet aspect, un signe réel de l'amour indéfectible du Christ et de l'Eglise. »

Le P. Bonnewijn reconnaît que l'harmonie éducative n'existe pas toujours entre les parents divorcés. Comment éviter que l'enfant en soit troublé ? « Si l'éducation que l'autre donne paraît néfaste (coucher tard, films inappropriés), il convient certes d'être critique au sens positif du terme, et d'en parler avec son enfant, tout en demeurant sous le regard de Dieu, sans jamais condamner la personne même du conjoint. (...)

(1) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, 20 (2) CEC 1647 (3) Jean-Paul II, *La famille chrétienne*, 20 (4) P. Olivier Bonnewijn, *Parents aux lendemains du divorce*, Ed. de l'Emmanuel/Paroles et silence 2010

« Au-delà des divergences d'options éducatives, un parent séparé peut être tenté de détruire l'image de son conjoint dans le cœur de son enfant. Mais il est appelé à éviter cette attitude négative par amour pour celui-ci. « *Honore ton père et ta mère afin d'avoir une longue vie sur la terre* », enseigne le décalogue. Pour le parent séparé, cela signifie : Honore le père ou la mère de ton enfant, afin que ce dernier ait une longue vie sur la terre. Ne transforme pas son cœur en champ de bataille. Ce serait empoisonner l'une des sources de la vie pour ton enfant, et donc l'empoisonner lui-même. »

Dans son livre, le P. Bonnewijn donne sept repères éthiques très concrets pour aider les parents divorcés dans leur mission éducative. Et pour finir il souligne le rôle crucial de la foi : « Au même titre que toute relation humaine, l'éducation a besoin d'être relevée et sauvée par Dieu. Comment Dieu le Père, en Jésus-Christ son fils unique, exerce-t-il sa paternité envers tout enfant en général, et envers celui qui souffre du divorce en particulier ? Dans le Christ, tout enfant est « *choisi, adopté, élu* » par le Père. Il reçoit une relation privilégiée avec lui. Il est appelé à devenir toujours davantage son enfant. Animé par l'Esprit, il peut s'écrier « *Père, Papa* ». En toute quiétude il peut se reposer sur cette paternité divine d'où toute paternité tire son nom. Cette paternité de Dieu ne fera jamais défaut. Elle soutiendra toujours l'enfant. Elle l'aidera à se construire et à se structurer, à découvrir et à inventer son identité, à déployer sa liberté. » (5)

Une fidélité qui se vit différemment au fil du temps

Lorsque l'enfant vient de naître, l'amour du père prolonge celui de la mère, et se manifeste par la douceur et la tendresse : « *J'étais comme ceux qui soulèvent un nourrisson tout contre leur joue, je m'inclinai vers lui et le faisais manger.* » (Os 11,4) (6)

Puis, **au bout de quelques mois**, le rôle du père devient essentiel. Il apprend à marcher à son enfant en le tenant par les bras (cf. Os 11,3), physiquement, mais aussi moralement et spirituellement : c'est à lui principalement qu'il revient d'incarner la loi et d'inculquer les valeurs. Il a autorité pour amener l'enfant à les accepter et à les intégrer. (7) L'enfant construit ainsi les bases de sa personnalité avant six ans (8), et l'attitude de son père est déterminante pour l'y aider.

Lorsqu'arrive **l'adolescence**, l'enfant entre dans une période de grande turbulence, et y entraîne ses parents. Le père ne peut plus exercer son autorité comme précédemment. Quand l'enfant est jeune, pour son bien le père peut, et même doit imposer sa manière de voir quand celle-ci est fondée et juste. Mais à l'adolescence il lui faut peu à peu s'effacer pour permettre à son enfant de devenir lui-même. Exercer l'autorité, étymologiquement c'est favoriser la croissance de l'autre. Pour que le jeune plant puisse grandir, il faut que le tuteur se retire progressivement. Cela demande beaucoup de prudence, de discernement et d'abnégation. Le père ne peut plus, ne doit plus imposer sa manière de voir (sauf si le jeune met en danger sa vie ou celle des autres !); Il doit faire confiance à son jeune qui grandit, l'autoriser à faire des erreurs, et prier l'Esprit Saint de le guider.

(5) Famille Chrétienne n° 1714 du 20 novembre 2010 (6) Cf. ch. IV : Le père aime son enfant, et V : Le père nourrit son enfant (7) Cf. ch. VI : Le père donne la loi et transmet les valeurs. (8) Cf. Fitzhugh Dodson, *Tout se joue avant six ans*, Ed. Robert Laffont 1972

A l'adolescence, le père exerce son ministère auprès de son enfant en le conseillant. Le P. M.-D. Philippe l'y exhorte : « C'est peut-être une des choses les plus difficiles pour les parents d'accepter de prendre un peu de recul. (...) Une autorité paternelle miséricordieuse doit accepter, à un moment donné, de s'effacer pour laisser l'enfant prendre des initiatives ; le rôle du père est alors de seconder celles-ci au lieu de les arrêter, pour fortifier l'enfant dans ses initiatives. Car s'il s'y oppose tout de suite, il risque de faire beaucoup de mal à la petite plante qui pousse. Il doit au contraire être là pour l'aider dans ses premiers choix, dans le choix de ses amis, puis dans le choix de l'orientation de sa vie. (...) Il faut comprendre que le choix de l'ami est un choix tout à fait personnel, et qu'il est terriblement déplaisant de voir quelqu'un intervenir directement. Mais le père doit être là pour donner un conseil. » (9)

A cet âge, l'enfant va subir toutes sortes d'influences autres que celles de la famille, à l'école et dans la société. Jean-Paul II ne l'ignore pas : « L'adolescent rencontre de nouvelles personnes et de nouveaux milieux, en particulier les enseignants et les camarades de classe, qui exercent sur sa vie une influence qui peut se montrer éducative ou anti-éducative. A cette étape, il se détache, dans une certaine mesure, de l'éducation reçue dans sa famille et prend parfois une attitude critique à l'égard de ses parents. Mais (...) même en se transformant et en prenant sa propre orientation, le jeune continue à rester intimement lié à ses racines existentielles. » (10)

A cet âge, le jeune se détourne le plus souvent de l'Eglise, et met en sommeil la foi de son enfance. (Ce qui n'empêche pas le succès de rassemblements ponctuels comme les JMJ.) Le père, si tant est qu'il ait essayé de la lui transmettre jusque là, peut être tenté alors d'y renoncer. Jean-Paul II lui demande de ne pas baisser les bras. « Le ministère d'évangélisation et de catéchèse qui incombe aux parents doit accompagner la vie des enfants, y compris pendant leur adolescence et leur jeunesse, lorsque ceux-ci contestent ou rejettent carrément la foi chrétienne reçue dans les premières années de leur vie. De même que, dans l'Eglise, le travail de l'évangélisation ne s'effectue jamais sans souffrance pour l'apôtre, de même, dans la famille chrétienne, les parents doivent affronter avec courage et grande sérénité d'âme les difficultés que leur ministère d'évangélisation rencontre parfois auprès de leurs propres enfants. » (11)

Dans le domaine de la foi plus que dans tout autre le père doit respecter la liberté de son adolescent et se garder de lui imposer quoi que ce soit. Il doit d'abord lui donner le témoignage d'une vie de foi épanouie, et l'aider à trouver les lieux et groupes où le jeune pourra vivre sa foi en compagnie d'autres jeunes, avec un mode d'expression (notamment musical) adapté à sa sensibilité.

Enfin, « en devenant **adultes**, les enfants ont le devoir et le droit de choisir leur profession et leur état de vie. Ils assumeront ces nouvelles responsabilités dans la relation confiante à leurs parents dont ils demanderont et recevront volontiers les avis et les conseils. Les parents veilleront à ne contraindre leurs enfants ni dans le choix d'une profession, ni dans celui d'un conjoint. Ce devoir de réserve ne leur interdit pas, bien au contraire, de les aider par des avis judicieux, particulièrement quand ils envisagent de fonder un foyer. » (12)

(9) P. M.-D. Philippe, Conférence à Paris le 25 avril 1982 (10) Jean-Paul II, *Lettre aux familles* 16 (11) Jean-Paul II, *La famille chrétienne* 53 (12) CEC 2230

Un père qui impose à son enfant son métier ou son conjoint outrepassé ses droits, et cela se termine parfois tragiquement. J'ai rencontré un jour un homme assez jeune à qui son père avait imposé de devenir dentiste alors qu'il souhaitait exercer un autre métier : cet homme était profondément dépressif et drogué par les médicaments. On m'a raconté aussi l'histoire d'une jeune fille qui aimait un jeune homme avec lequel elle s'entendait bien. Mais son père l'a forcée à rompre cette relation pour épouser quelqu'un qui avait un beau métier. Quelque temps après, cette jeune femme s'est suicidée ! Dans ces deux cas, l'autoritarisme des pères s'est avéré destructeur pour leurs enfants.

Si le père a su garder avec son enfant une relation basée sur la confiance et l'amour, il pourra alors l'accompagner dans les multiples épreuves qu'un jeune, aujourd'hui, peut traverser : difficulté à trouver un emploi, chômage ; difficulté à trouver un logement ; problèmes financiers ; problèmes de santé ; difficultés de couple, aboutissant souvent à une séparation ; problèmes des petits-enfants, etc. Si son père sait l'écouter sans le juger, et le conseiller sans rien imposer, le jeune viendra vers lui, et trouvera ainsi une aide précieuse pour passer les caps difficiles et surmonter les problèmes de la vie.

Il faut au père beaucoup de sagesse et d'abnégation pour vivre l'amour et la vérité face au mode de vie et aux choix des jeunes adultes actuels imprégnés de l'esprit du monde. Beaucoup abandonnent la pratique religieuse ; semblent renier leur foi ; adhèrent parfois à une autre religion (hindouisme, islam...) ou à une autre religiosité (Nouvel Age, spiritualités orientales...); certains même se laissent embrigader dans des sectes...

Le père attaché au sacrement de mariage et à la vision chrétienne de la famille voit souvent ses enfants vivre comme la majorité des jeunes aujourd'hui : union libre, PACS, divorce, remariage... Les jeunes couples recourent assez systématiquement à des modes de contraception réprouvés par l'Eglise, voire à l'avortement ; ou, si nécessaire, à des modes de fécondation artificielle qui posent des problèmes éthiques. Certains pères sont confrontés à l'homosexualité de leur enfant...

Le père doit à la fois accueillir ses enfants, et leur faire connaître la volonté de Dieu dans toutes ces situations, en s'aidant pour cela du CEC, par exemple. Mais il ne peut le faire qu'avec humilité, non comme un pharisien sûr de sa vérité, mais comme un serviteur qui suit le Christ, « *chemin, vérité et vie* » (Jn 14,6), et qui veut le vrai bonheur de ses enfants.

Une fidélité à toute épreuve : face au handicap et au deuil

Jean-Paul II le rappelait : « Le don du sacrement est pour les époux chrétiens une vocation – en même temps qu'un commandement – à rester fidèles pour toujours, par-delà les épreuves et les difficultés. » (13) C'est bien à cela que s'engagent les époux au moment de l'échange des consentements.

Cet engagement vaut aussi pour le père. Lorsqu'on conçoit un enfant, on rêve qu'il soit beau, en bonne santé, intelligent, sage et docile, sportif, artiste... Et on lui souhaite tout ce que l'on n'a pas reçu soi-même. Malheureusement la réalité se montre parfois cruelle et ne suit pas nos désirs les meilleurs.

(13) Jean-Paul II, *La famille chrétienne* 20

Certains parents – j'en suis - se trouvent confrontés dès la naissance au handicap de leur enfant. Celui-ci peut être évident (malformation, mongolisme...) ou se manifester progressivement (handicap mental plus léger, épilepsie, surdité, etc.). Que ce handicap soit léger ou important, c'est évidemment un choc pour les parents, et, pour les chrétiens, une mise à l'épreuve de leur foi.

Par-delà l'incompréhension et la révolte, le père puise dans son amour – un amour vrai, qui veut le bien de l'autre et pousse à se dévouer pour lui – la capacité d'accepter son enfant, puis de l'accompagner durant toute sa vie pour l'aider à assumer son handicap et, autant que possible, à le surmonter.

Il peut trouver de nombreuses aides dans la société civile : auprès des médecins, des centres spécialisés, des associations qui se sont créées autour de chaque forme de maladie ou de handicap, et qui font preuve d'un dévouement admirable. La société a progressé dans le sens d'une meilleure prise en charge de toute forme de handicap : dans chaque département il existe une maison du handicap qui donne tous les renseignements sur ce qui existe en ce sens. Mais, reconnaissons-le, tout cela reste encore insuffisant par rapport aux immenses besoins !

Le père chrétien, par la grâce du sacrement de mariage, devient capable d'aimer son enfant comme le Père l'aime. Aux yeux de celui-ci, un enfant handicapé vaut plus que tout l'or du monde ! Jésus a manifesté à quel point Dieu aime ceux qui souffrent. La maladie et le handicap sont des conséquences du péché du monde que Jésus est venu vaincre. (14) « La compassion du Christ envers les malades et ses nombreuses guérisons d'infirmes de toute sorte (cf. Mt 4,24) sont un signe éclatant que *Dieu a visité son peuple* (Lc 7,16) et que le Royaume de Dieu est tout proche. (...) Sa compassion envers tous ceux qui souffrent va si loin qu'il s'identifie avec eux : « *J'ai été malade et vous m'avez visité* » (Mt 25,36). » (15)

Jésus, par l'Esprit Saint, donne au père de participer à sa compassion pour l'enfant malade ou handicapé. Celui-ci, créé à son image, reste une merveille à ses yeux, et a vocation à recevoir toutes les bénédictions de Dieu, à devenir un enfant bien-aimé du Père. Il reçoit ces grâces au baptême, puis particulièrement dans le sacrement des malades institué à cet effet. (16)

Le père et son enfant trouvent un soutien dans l'Eglise qui incarne aujourd'hui la compassion du Christ, et qui a une option préférentielle pour les pauvres, les malades et les petits. « Selon la foi et la raison, affirme Benoît XVI, on ne peut réduire la dignité de la personne aux facultés et aux capacités qu'elle peut manifester ; par conséquent celle-ci ne disparaît pas lorsque la personne elle-même est faible ou invalide. » (17) Dans chaque diocèse, la pastorale de la santé promeut ou coordonne toutes les actions en faveur des malades et handicapés, et fournit la liste des associations existantes. Celles-ci sont nombreuses, mais les personnes confrontées à la maladie ou au handicap souhaiteraient être encore davantage épaulées, tant la charge est lourde pour certains.

L'épreuve de la maladie ou du handicap se présente souvent dès la naissance de l'enfant ; elle peut survenir aussi malheureusement à tout âge, après une maladie ou un accident.

(14) Cf. CEC 1505 (15) CEC 1503 (16) Cf. CEC 1499 à 1532 : L'onction des malades (17) Benoît XVI, Angelus du 6 février 2011 ; cf. CEC 2447-2448

Une autre forme de handicap se manifeste à l'école, entraînant des difficultés scolaires. Celles-ci peuvent être dues à un dysfonctionnement du cerveau (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...), ou à des capacités intellectuelles moindres. L'Education Nationale cherche des solutions pour aider les élèves en difficulté, mais les moyens restent toujours en-deçà des besoins, et sont incapables de mettre à égalité tous les élèves. Se pose ensuite le problème de l'intégration dans la société de ceux qui ont un faible niveau de qualification ou qui sont sans diplôme. Ce n'est pas simple, nous le savons !

D'autres problèmes surgissent, particulièrement à l'adolescence, ceux des addictions : alcool, et surtout drogue. Dans beaucoup de cas, heureusement, leur consommation est limitée et passagère : après une certaine période, le jeune qui entre dans le monde du travail et qui commence une liaison amoureuse, réduit, voire supprime sa consommation. Mais il y a des cas où, au contraire, il s'enfoncé, devient dépendant, et parfois se détruit. C'est une souffrance terrible pour les parents d'être témoins impuissants de cette descente aux enfers. Puissent-ils trouver auprès de médecins, de psychologues, d'associations, un soutien moral ainsi qu'un éclairage pour comprendre la situation et garder l'espoir d'une amélioration. Le père chrétien, quant à lui, dans la communion au mystère pascal du Christ, reçoit de l'Esprit Saint la force nécessaire pour traverser une telle épreuve, dans l'espérance qu'elle débouche sur la restauration et la guérison de son enfant. (18)

Enfin, certains pères sont frappés, avec leur épouse, par l'épreuve terrible de la mort d'un enfant. Ce peut être à la naissance... Quand l'enfant est petit (mort subite du nourrisson, maladie, accident...) ...Ou plus tard (maladie (19), accident de la circulation, voire suicide)...Je me tais devant une si grande douleur, et exprime toute ma compassion à ceux qui l'ont éprouvée. La mort d'un enfant est le scandale absolu. On connaît bien ce passage de *La peste* où Albert Camus évoque la mort d'un enfant victime de cette épidémie, et y voit un argument contre la bonté du Créateur. Beaucoup alors, révoltés, se détournent de lui.

D'autres, dans leur malheur, se tournent vers le Seigneur. Que le Père des cieux, qui a vu son Fils mourir sur la croix, et la Vierge Marie, qui a reçu dans ses bras le corps sans vie de Jésus, les aident à traverser cette épreuve grâce à leur amour, qui est plus fort que la mort, et dans l'espérance d'un bonheur éternel de leur enfant auprès de Dieu.

Dans toutes ces épreuves, plus ou moins lourdes certes, mais génératrices de tant de souffrances, d'autant plus qu'elles durent toute la vie, le père et la mère, parce qu'ils sont limités, blessés et pécheurs, ne peuvent s'en sortir seuls. Certains puisent dans leur amour la force de garder confiance en leur enfant, et, même s'ils ne sont pas croyants, Dieu les aide à leur insu. Mais beaucoup défont devant l'épreuve : des couples éclatent ; des pères abandonnent leur épouse et leur enfant handicapé...

S'ils sont croyants, que les parents prennent appui, par la grâce du sacrement de mariage, sur l'amour infini et la fidélité éternelle du Père. Celui-ci n'abandonnera jamais ses enfants. Bien plus, assure saint Paul, « *avec ceux qui l'aiment, Dieu collabore en tout pour leur bien !* » (Rm 8,28)

(18) Cf. ch. IV : Un amour humble (p.15) (19) Cf. Florence Bosviel, *Quand tout bascule, où va la vie ?*, Salvator 2013

Poursuivons donc notre pèlerinage sur la terre avec cette certitude que Dieu est avec nous, ainsi qu'avec nos enfants, et qu'à la fin son amour triomphera de tout ce qui y fait momentanément obstacle.

Quand le père vieillit

Le père a en charge ses enfants jusqu'à ce qu'ils trouvent un travail et puissent s'assumer financièrement. La plupart fondent alors une famille, et le père devient grand-père. Son amour paternel se reporte sur ses petits-enfants, et il peut beaucoup leur apporter, à condition qu'il reste à sa place et respecte celle de son enfant devenu parent à son tour. Par contre, si son fils ou beau-fils est défaillant et va jusqu'à abandonner ses enfants, il peut, à titre de compensation, jouer un rôle encore plus important pour ses petits-enfants.

Sa famille s'agrandit, et, vu l'allongement de la durée de la vie, sans doute a-t-il la joie de connaître même ses arrière-petits-enfants. Mais alors ses forces déclinent peut-être, et notre mode de vie moderne, après l'éclatement de la grande famille d'autrefois qui voyait cohabiter plusieurs générations, et à cause de la dispersion géographique parfois très grande, risque d'entraîner sa marginalisation.

Pourtant, affirme Jean-Paul II, les seniors continuent à jouer un rôle dans la famille : « La vie des personnes âgées aide à clarifier l'échelle des valeurs humaines ; elle montre la continuité des générations et est une preuve merveilleuse de l'interdépendance du peuple de Dieu. Les personnes âgées possèdent souvent le charisme de combler les fossés entre les générations avant qu'ils ne soient creusés : combien d'enfants ont trouvé compréhension et amour dans les yeux, les paroles et les caresses des personnes âgées ! » (20)

Mais la vieillesse, le Saint-Père le reconnaît, comporte aussi des aspects négatifs : « solitude pesante, plus souvent psychologique et affective que physique, à cause de l'éventuel abandon ou d'une insuffisante attention de la part des enfants ou des membres de la parenté ; souffrance provenant de la maladie, du déclin progressif des forces, de l'humiliation de devoir dépendre des autres, de l'amertume de se sentir peut-être à charge à ceux qui sont chers, de l'approche des derniers moments de la vie. » (21)

Il en a toujours été ainsi. C'est pourquoi déjà le sage de l'Ancien Testament exhorte le fils à honorer jusqu'au bout son père : *Mon fils, viens en aide à ton père dans sa vieillesse, ne lui fais pas de peine pendant sa vie. Même si son esprit faiblit, sois indulgent, ne le méprise pas, toi qui es en pleine force. Car une charité faite à un père ne sera pas oubliée, et, pour tes péchés, elle te vaudra réparation. Au jour de ton épreuve, Dieu se souviendra de toi.* (Si 3,12-15)

L'Eglise ne dit pas autre chose : « Le quatrième commandement rappelle aux enfants, devenus grands, leurs responsabilités envers leurs parents. Autant qu'ils le peuvent, ils doivent leur donner l'aide matérielle et morale, dans les années de vieillesse, et durant le temps de maladie, de solitude et de détresse. Jésus rappelle ce devoir de reconnaissance (cf. Mc 7,10-12). » (22)

(20) Jean-Paul II, *La famille chrétienne* 27

(21) Ibid. 77

(22) CEC 2218

Quand la santé du père est très dégradée, elle réclame « un respect spécial » (23). En aucun cas l'euthanasie ne saurait être envisagée : « elle est moralement irrecevable. » (24) Pour les personnes en fin de vie, l'Eglise recommande les soins palliatifs.

Lorsqu'arrive la fin du voyage sur terre, « l'attention et le soin seront accordés aux mourants pour les aider à vivre leurs derniers moments dans la dignité et la paix. Ils seront aidés par la prière de leurs proches. Ceux-ci veilleront à ce que les malades reçoivent en temps opportun les sacrements qui préparent à la rencontre du Dieu vivant. » (25)

L'idéal est que le père puisse vivre son ultime moment entouré de ses enfants – cela arrive, j'en ai eu un témoignage récemment -, et qu'alors, comme le vieux Jacob entouré de ses douze fils (cf. Gn 49), il puisse donner à chacun sa bénédiction. Après quoi, sa mission accomplie, il peut *être réuni aux siens* : à ses pères, Abraham et Isaac (Gn 49,31), et surtout au Père dont il a été pour ses enfants un vivant reflet.

(23) CEC 2276

(24) CEC 2277

(25) CEC 2299

CHAPITRE IX - PÈRE PAR DELÀ LA MORT

1 – La mort du père

Lorsque notre père meurt, son âme comparaît devant le Christ et subit son jugement particulier. Celui-ci est prononcé en fonction de toutes ses œuvres, et donc prend en compte la manière dont il a exercé sa responsabilité de père. Il avait pour vocation de révéler à ses enfants la paternité de Dieu. A présent, dans son intelligence éclairée par la Lumière divine, il voit en pleine lumière ce qu'il a réellement vécu. Sur terre, à cause de nos blessures et de nos péchés, nous pouvons nous aveugler nous-mêmes, au point de prendre parfois un mal pour un bien, et de justifier à nos yeux les pires comportements. Après notre mort ce n'est plus possible : comme le rappelait Benoît XVI, « devant le regard du Christ s'évanouit toute fausseté. » (1)

Dès lors peuvent se présenter trois situations différentes. Si le père est parfaitement purifié, et a été un excellent père, Jésus lui dit : « *C'est bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose. (...) Viens te réjouir avec ton maître.* (Mt 15,21) Et il le conduit vers son Père qui le reçoit avec tout son amour. Pensons à saint Joseph : avec quelle tendresse Jésus a dû l'accueillir au ciel, et le mener vers le Père dont il avait été une si parfaite icône ! Et Joseph était escorté respectueusement par Abraham, tous les patriarches et tous les bons pères de l'ancienne alliance.

A l'opposé, certains pères ont été odieux sur la terre, et ont commis d'horribles crimes vis-à-vis de leurs enfants. Il y en a « qui ont détruit totalement le désir de la vérité et la disponibilité à l'amour. Ce sont des personnes en qui tout est devenu mensonge, qui ont vécu pour la haine et qui en elles-mêmes ont piétiné l'amour. (...) Dans de semblables individus il n'y aurait rien de remédiable et la destruction du bien serait irrévocable : c'est cela qu'on indique par le mot « enfer ». »(2)

Sans doute, hélas, existe-t-il de tels pères. Mais nul ne peut se permettre d'affirmer que son père défunt, aussi mauvais qu'il ait pu être, est en enfer, car nul ne sait ce qui s'est passé dans son âme au moment de sa comparution devant le Christ Roi, l'unique Juge.

Certains sont préoccupés parce que leur père s'est suicidé, et ils ont parfois eu la terrible douleur d'en être témoins. Certes le suicide est une faute grave (3) ; mais le CEC précise : « Des troubles psychiques graves, l'angoisse ou la crainte grave de l'épreuve, de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité du suicidaire. On ne doit pas désespérer du salut éternel des personnes qui se sont donné la mort. Dieu peut leur ménager, par des voies que lui seul connaît, l'occasion d'une salutaire récompense. » (4)

Et puis il y a l'immense foule des pères qui, dans leur cœur, aimaient leurs enfants, mais qui ont été imparfaits, et qui ont même pu leur faire beaucoup de mal. Peut-être avant leur mort s'en sont-ils rendu compte, et peut-être s'en sont-ils repentis, que leurs enfants l'aient su ou pas. Au moment de leur comparution devant Jésus, ils voient clairement tout le mal qu'ils ont fait, et ne peuvent entrer d'emblée au Royaume de l'Amour : ils ont besoin d'être auparavant purifiés par celui-ci.

(1) Benoît XVI, *Sauvés dans l'Espérance* 47
(4) CEC 2282-2283

(2) Ibid. 45

(3) CEC 2281

« Cette transformation est certainement douloureuse, affirme Benoît XVI, comme « par le feu ». Cependant c'est une heureuse souffrance, dans laquelle le saint pouvoir de l'amour [du Christ] [les] pénètre comme une flamme, [leur] permettant à la fin d'être totalement eux-mêmes et avec cela totalement de Dieu. » (5)

Le jugement particulier du père est donc un moment de vérité. C'est aussi le moment de la justice. Certains enfants blessés par leur père ont réclamé justice ici-bas, et ne l'ont pas forcément obtenue. A présent Jésus, le juste Juge, leur a rendu justice, et les pères qui n'ont échappé à l'enfer que de justesse devront vivre une purification bien douloureuse avant de pouvoir entrer dans la gloire du ciel !

C'est enfin le moment de l'amour retrouvé. En même temps qu'il subit son épreuve de purification, le père s'ouvre de plus en plus à l'amour de Dieu, et celui-ci rejaillit sur les autres, à commencer par ses enfants.

Dès lors il n'est pas possible d'affirmer « que les âmes des défunts encore au purgatoire puissent nuire de façon actuelle et décisive à leurs descendants » (6) comme le prétendent certains auteurs. (7)

Au contraire, maintenant qu'ils sont de plus en plus ouverts à l'amour, les pères défunts qui sont en purgatoire regrettent amèrement tout le mal qu'ils ont fait à leurs enfants, et leur en demandent pardon. D'ailleurs lorsque l'on prie pour quelqu'un qui a été blessé par son père, il n'est pas rare que l'un des priants soit inspiré à demander pardon à cette personne, au nom de son père, pour le mal que celui-ci lui a fait. Maintenant le père ne veut que du bien à son enfant, et tout le bien possible !

Il va même devenir pour les siens un intercesseur. Les âmes du purgatoire ne peuvent rien pour elles-mêmes, mais, dans le mystère de la communion des saints, elles peuvent prier et intercéder pour les membres de leur famille encore sur la terre. Pour cela il est bon que nous commençons par prier pour elles, car « notre prière peut non seulement les aider, mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur. » (8)

(5) Benoît XVI, *Sauvés dans l'Espérance* 47 ; le texte original est à la première personne
(6) Conférence des Evêques de France, *Note doctrinale n° 6 sur la guérison des racines familiales par l'Eucharistie*. (7) Par exemple Dr. Kenneth McAll, *Généalogie et Eucharistie*, Ed. Bénédictines ; P. John Hampsch, *La guérison de vos racines familiales*, Ed. Bénédictines (8) CEC 958

2 – Notre communion avec notre père défunt

Ceux dont le père est décédé pensent à lui soit en bien, en se souvenant des bons moments vécus avec lui, soit en mal, en se remémorant toutes les souffrances vécues à cause de lui ; mais ils restent alors tournés vers le passé. Ceux qui sont chrétiens (ainsi que les adeptes d'autres religions) croient en la vie éternelle, et savent donc qu'un jour ils retrouveront leur père ; ils sont alors tournés vers le futur. Sont-ils nombreux ceux qui continuent à vivre en communion avec lui quotidiennement ? Voyons comment c'est possible.

Non au spiritisme

Comme l'ont toujours fait les Juifs et l'Eglise, écartons tout de suite ce moyen illusoire de communication avec les morts qu'est le spiritisme.

Il arrive, très exceptionnellement, que Dieu autorise une âme du purgatoire à se manifester à quelqu'un. Sainte Faustine en a fait l'expérience : « Une nuit, une sœur morte depuis deux mois est venue me voir. Je la vis dans un état effrayant : toute en flammes, le visage douloureusement tordu. Cela dura quelques instants, puis elle disparut. » Sœur Faustine a compris qu'elle devait supplier la miséricorde de Dieu pour cette sœur, ce qu'elle a fait ; et plus tard elle l'a revue dans un bien meilleur état. (9) Ce type d'expérience a été vécu par d'autres personnes qui avaient vocation à prier pour les âmes du purgatoire.

Mais remarquons qu'elles n'ont en rien recherché ces apparitions. A l'inverse, si l'on cherche à contacter l'âme d'un mort en utilisant le spiritisme, on s'expose à de graves dangers. En effet, on entre alors en contact non avec le défunt, mais avec des esprits mauvais. Ceux-ci connaissent des éléments de la vie des morts, et peuvent ainsi nous tromper. Ils usurpent la place de nos proches décédés et prennent ainsi une emprise sur nous, qui peut devenir importante.

Le Père Christian, alors exorciste, en donne un témoignage : « Une femme est venue me voir récemment. Elle avait perdu son père. Des amis lui ont proposé d'interroger les défunts. Elle a refusé, puis hésité, puis finalement accepté, « seulement pour être sûre que mon père est heureux » m'a-t-elle dit. La séance se passe bien, le « contact » est établi. Son « père » l'appelle par son prénom de fillette, détail inconnu des assistants. Mais il devient de plus en plus grossier au fil de la soirée. A tel point que la femme finit par s'écrier : « Non, papa, ce n'est pas toi ! » A ce moment-là, affirme-t-elle, le guéridon se lève, la frappe, et la blesse ! » (10)

Philippe Madre, médecin et diacre, a constaté les dégâts de la pratique du spiritisme. Celle-ci, « même sur une courte durée, comporte un risque sévère d'aliénation spirituelle maligne, mais aussi de trouble psychique sans rapport direct avec un problème spirituel. (...) En 1985, au Brésil (pays où le spiritisme est un phénomène social), des statistiques officielles évaluaient à 75% le nombre des malades psychiques hospitalisés dont la pathologie était liée au spiritisme. » (11)

C'est pour cela que la Bible a toujours condamné le recours au spiritisme. Par exemple ce texte : *On ne trouvera chez toi personne (...) qui pratique divination, incantation, mantique ou magie, personne qui use de charmes, qui interroge les spectres et devins, qui invoque les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination au Seigneur ton Dieu.* (Dt 18,10-12 ; cf. Lv 19,31 ; 20,6 ; Jr 29,8)

L'Eglise, dans sa sagesse, dénonce aussi clairement ces pratiques : « Toutes les formes de divination sont à rejeter : recours à Satan et aux démons, évocation des morts ou autres pratiques supposées à tort « dévoiler » l'avenir. (...)

(9) Sr Marie-Faustine Kowalska, *Petit Journal* 58 (10) in Dossier de Famille Chrétienne : *Les chrétiens et l'au-delà*, janvier 2004, p. 21 (11) Philippe Madre, *Guérison et exorcisme, comment discerner ?* p. 176

Elles sont en contradiction avec l'honneur et le respect, mêlé de crainte aimante, que nous devons à Dieu seul. (...) Le spiritisme implique souvent des pratiques divinatoires ou magiques. Aussi l'Eglise avertit-elle les fidèles de s'en garder. » (12) Tous les exorcistes, qui constatent les dégâts causés par de telles pratiques, tiennent le même discours. (13)

Alors, pouvons-nous communiquer avec nos défunts ? Et comment ?

Dans le mystère de la communion des saints

Nous pouvons parler à nos défunts, mais, sauf si Dieu le permet, ils ne peuvent pas nous répondre de la même manière. Cela ne nous empêche pas de communiquer avec eux, c'est-à-dire d'être en relation avec eux. Nous pouvons être en communion avec eux, dans la foi, comme nous le sommes avec Dieu lui-même : grâce surtout à la prière et aux sacrements. L'amour ne meurt pas (1 Co 13,8) ; c'est dans cet amour que nous pouvons rejoindre nos défunts.

Benoît XVI l'affirme : « Que l'amour puisse parvenir jusqu'à l'au-delà, que soit possible un mutuel donner et recevoir, dans lequel les uns et les autres demeurent unis par des liens d'affection au-delà des limites de la mort, cela a été une conviction fondamentale de la chrétienté à travers les siècles, et reste aussi aujourd'hui une expérience réconfortante. » (14)

C'est dans le mystère de la communion des saints que nous pouvons communiquer avec nos défunts. « Dans la communion des saints, il existe entre les fidèles – ceux qui sont en possession de la patrie céleste, ceux qui ont été admis à expier au purgatoire, ou ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre – un constant lien d'amour et un abondant échange de tous les biens. Dans cet échange admirable, la sainteté de l'un profite aux autres, bien au-delà du dommage que le péché de l'un a pu causer aux autres. » (15)

Par conséquent notre père, s'il est saint, intercède puissamment pour nous et nous obtient les grâces dont nous avons besoin. Et même s'il est en purgatoire, purifié de plus en plus par l'Amour, il peut également le faire. Quant à nous, en priant pour lui, en offrant pour lui des suffrages, nous lui faisons du bien, car « le recours à la communion des saints permet au pécheur contrit d'être plus tôt et plus efficacement purifié des peines du péché. » (16)

Benoît XVI affirme de même : « Nos existences sont en profonde communion entre elles. (...) Ainsi, mon intercession pour quelqu'un n'est pas du tout quelque chose qui lui est étranger, extérieur, pas même après la mort. Dans l'interrelation de l'être, le remerciement que je lui adresse, ma prière pour lui peuvent signifier une petite étape de sa purification. (...) Il n'est jamais trop tard pour toucher le cœur de l'autre, et ce n'est jamais inutile. » (17)

(12) CEC 2116-2117 (13) cf. P. Georges Morand, *Guide Totus de l'occultisme*, Deuxième partie, ch. 2 : le spiritisme (14) Benoît XVI, *Sauvés dans l'Espérance*, 48 (15) CEC 1475 (16) Ibid. (17) Benoît XVI, *Sauvés dans l'Espérance* 48

Nous vivons cette communion avec nos défunts dans notre cœur, dans notre prière, et par-dessus tout dans l'Eucharistie. En effet, lorsque nous communions au Corps du Christ, c'est tout le ciel qui descend dans notre cœur : Jésus uni au Père et à l'Esprit, mais aussi tous les élus, membres de son Corps indissociables de lui désormais. Comme l'a dit François Varillon : « Nos morts sont en Dieu, et Dieu est en nous. » (18) Certes, nous aimerions sentir la présence de nos chers défunts, et le Seigneur permet parfois que nous la sentions. Mais habituellement nous sommes invités à les rejoindre dans la foi, en attendant de les retrouver, à notre mort, dans la claire vision.

Que pouvons-nous faire pour notre père défunt ?

Tout d'abord et principalement **l'aimer**. Cela va de soi pour ceux qui ont eu une bonne relation avec lui de son vivant. Mais pas pour ceux à qui il a manqué, et encore moins pour ceux qu'il a gravement offensés.

L'aimer, c'est désormais entrer dans le regard d'amour de Dieu pour lui. S'il est en purgatoire, l'amour de Jésus le purifie de plus en plus, et lui-même, corollairement, nous aime de plus en plus : il ne nous veut désormais que du bien. Demandons à l'Esprit Saint, par le don de science, de nous aider à voir désormais notre père comme le Père le voit, et, par le don de piété, de nous remplir de miséricorde pour lui, de la miséricorde du Père manifestée par Jésus.

Le Seigneur nous demande de **l'honorer** (quatrième commandement). « Il demande de rendre honneur, affection et reconnaissance aux aïeux et aux ancêtres. » (19) Même si ceux-ci ont commis des actions exécrables, ils ne sont pas le Mal personnifié. Ils ont sûrement fait quelque chose de bien sur cette terre, ne serait-ce qu'en donnant la vie à leur enfant et en lui permettant ainsi de devenir enfant de Dieu. Parfois des personnes qui ont été très blessées par leur père retrouvent un témoignage attestant qu'il les a aimées : par exemple une lettre, ou une anecdote rapportée par quelqu'un qui l'a connu.

Si cela n'a pas encore été fait, le moment est venu de vivre **les pardons mutuels**. Nous avons vu combien c'est important, pour nous d'abord, mais aussi pour notre père. Remettons-lui toute sa dette, et pardonnons-lui *du fond du cœur* tout le mal qu'il nous a fait.

Le Père B. Bastian a souvent été témoin des fruits merveilleux de ce pardon : « Je vis en confession de très beaux moments lorsque des personnes blessées par un défunt manifestent le désir de lui pardonner. Je leur dis : Aujourd'hui est un jour de libération. Non seulement vous vous êtes libérés vis-à-vis de l'offenseur, mais vous avez libéré l'offenseur. Vous vous êtes déliés l'un de l'autre d'un lien mortifère qui vous empêchait d'évoluer dans la vie et d'être pleinement heureux. » (20)

Mais le P. Bastian ajoute que nous avons aussi un pardon à demander. En effet, si nous n'avons pas aimé notre père, fût-il devenu notre ennemi (cf. Mt 5,44), si nous avons eu de la rancune, voire de la haine contre lui, nous avons péché contre le Père et contre lui. Nous devons donc demander pardon à notre père pour nos manques d'amour, sûrs qu'il nous a déjà pardonné, vu qu'il est en purification par l'Amour.

(18) In Famille Chrétienne n° 1364 : *Les chrétiens et l'au-delà*, p. 14 (19) CEC 2199 ; cf. ch. II 6 : *Honore ton père et ta mère* (20) In Famille Chrétienne n° 1364 p. 16

Nous pouvons exprimer cette demande de pardon dans le sacrement de réconciliation, puis vivre l'Eucharistie. Il y est fait mémoire de nos défunts : prions alors pour notre père ; au moment du baiser de paix, échangeons cette paix avec lui en signe de notre réconciliation ; puis, au moment de la communion, accueillons son amour dans notre cœur : comme le Père de la parabole, notre père nous prend alors dans ses bras en pleurant, et nous dit les mots d'amour qu'il n'a pas su nous dire ici-bas : « Tu es mon fils/ma fille bien-aimé(e), et je t'aime pour l'éternité. J'ai confiance en toi : sois libre et heureux/heureuse désormais. »

Cette réconciliation avec notre père est très libératrice et source d'une grande joie. C'est ce qu'a vécu Véronique, que sa mère n'avait pas désirée, et que son père, extrêmement brutal quand il avait bu, avait terrorisée. « Dès le début de la démarche de libération intérieure, les émotions remontèrent avec force, particulièrement une douleur affective liée au non-désir de sa mère et au climat de violence paternelle. Puis la tristesse la submergea. Une prière ecclésiale, au cours de laquelle elle déposa devant Dieu tout ce qu'elle avait vécu, la délivra totalement de sa tristesse et de sa peur. Le changement fut radical : elle dansa le soir même, seule, dans sa chambre. Elle retrouvait enfin cette joie qu'elle ne connaissait plus. La nuit suivante, elle rêva que le couloir de sa chambre était allumé, et que son père (décédé depuis) marchait de long en large, puis qu'il s'arrêta devant sa porte et frappa. Elle se réveilla dans une joie extraordinaire, convaincue que le pardon envers son père et la réconciliation avec lui devenaient effectifs. » (21)

L'Eucharistie est le lieu privilégié de la communion avec notre père défunt, parce que le ciel et la terre s'y rencontrent en la personne du Christ ressuscité. Comme Jésus y actualise son sacrifice rédempteur, grâce auquel nous sommes pardonnés et sauvés, l'Eglise nous invite à offrir des messes pour nos défunts en purification, « afin qu'ils puissent entrer dans la lumière et la paix du Christ. (...) En présentant à Dieu nos supplications pour ceux qui se sont endormis, fussent-ils pécheurs, (...) nous présentons le Christ immolé pour nos péchés, rendant propice pour eux et pour nous, le Dieu ami des hommes. » (22)

C'est dans cet esprit que doivent être célébrées les Eucharisties pour la guérison des racines familiales. Dans le mystère de la communion des saints, tout progrès dans la purification de notre père défunt ne peut qu'entraîner un bienfait spirituel pour nous, ses enfants, et pour toute notre famille.

Si nous pouvons participer quotidiennement à l'Eucharistie, nous prions pour notre père tous les jours au memento des défunts : « Dieu tout-puissant, souviens-toi de tes serviteurs (N.) qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui dorment dans la paix... Pour eux et pour tous ceux qui reposent dans le Christ, nous implorons ta bonté : qu'ils entrent dans la joie, la paix et la lumière. » (23)

Rien ne nous interdit de reprendre cette formulation dans notre **prière quotidienne**. Tous les matins, il est bon que nous priions pour nos parents défunts et sollicitons leur intercession pour nous et pour notre famille. Nous pouvons aussi faire nôtres les prières pour les âmes du purgatoire. Par exemple celle du sanctuaire de Montligeon : « Notre-Dame Libératrice, prends en pitié tous nos frères défunts *qui sont en purgatoire*, spécialement *ceux de notre famille*, et ceux qui ont le plus besoin de la miséricorde du Seigneur. Intercède pour tous ceux qui nous ont quittés, afin que s'achève en eux l'œuvre de l'amour qui purifie.

(21) In Bernard Dubois et Daniel Desbois, *La libération intérieure*, p. 264
(23) Prière Eucharistique

(22) CEC 1371

Que notre prière, unie à celle de l'Eglise, leur obtienne la joie qui surpasse tout désir, et apporte ici-bas consolation et réconfort à nos frères éprouvés ou désespérés *devant leur mort*. (...) » (24)

On peut encore reprendre le chapelet de la Miséricorde : « Père éternel, je t'offre le Corps et le Sang, l'Âme et la Divinité de ton Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, en réparation de nos péchés – ceux de mon père et les miens – et de ceux du monde entier. Par sa douloureuse Passion, sois miséricordieux pour nous et pour le monde entier. Dieu Saint, Saint Fort, Saint Immortel, prends pitié de nous et du monde entier. Jésus, j'ai confiance en toi ! » (25)

Nous pouvons offrir l'Eucharistie pour notre père, prier pour lui quotidiennement ; « l'Eglise recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts. » (26)

Dans son chapitre sur le sacrement de pénitence, le CEC explique en quoi consistent **les indulgences**. Je renvoie à ce passage (27), et me contente de donner ici deux témoignages.

Le premier concerne ma relation à mon père. J'ai eu la grâce de lui pardonner en 1978, et ce fut le début d'un chemin de guérison intérieure qui se poursuit depuis. Mon père est mort en 1995. En 2000 je vivais une session à Paray-le-Monial, cité du Cœur de Jésus et de la Miséricorde. Grâce à une petite plaquette très bien faite de la communauté de l'Emmanuel, j'ai compris qu'en cette année jubilaire de la Rédemption, je pouvais demander l'indulgence plénière pour mon père, et m'y suis donc préparé.

Un matin, le P. Descouvemont donnait un enseignement sur les parents de Thérèse de Lisieux. Quand il a parlé de son père, j'ai commencé à être très touché. Peu après, l'Eucharistie a commencé, et, pendant une bonne partie de celle-ci, j'ai été comme transporté hors de moi. Il me semblait que le ciel s'ouvrait pour accueillir mon père, et j'en étais bouleversé. Mes larmes coulaient, mais une joie paisible m'habitait. Depuis, j'ose croire que mon père est dans la gloire du ciel, et je sais qu'en moi, très profondément, des obstacles qui m'entravaient encore sont tombés. En outre, peu après, j'ai demandé, par l'intercession de mon père, une grâce pour un membre de ma famille, et cette grâce lui a été accordée. La miséricorde du Seigneur à jamais je la chanterai !

L'autre témoignage est celui de Tim Guénard. C'est sa femme, Martine, qui le donne : « 8 décembre 2007 : fête de l'Immaculée Conception, ouverture du Jubilé de Lourdes. (...) Avec mon mari, nous faisons la démarche de demander la grâce de l'indulgence plénière. Je la fais pour mon beau-père qui a beaucoup fait souffrir mon mari dans sa petite enfance, au point d'être déchu des droits paternels. »

Peu après, Tim donnait un témoignage dans une école. A la fin, Daniel est venu le voir, très ému, et lui a dit : « J'ai connu votre père. Il m'a dit : « Je suis foutu, j'ai mal aux jambes, je ne peux plus marcher, je ne suis bon à rien. Je regrette le mal que j'ai fait à mon fils. » Tim a trouvé cette nouvelle « si énorme, inimaginable et bouleversante » qu'il n'en a pas parlé à sa femme ; mais il a invité Daniel à passer chez lui.

En février 2008, Daniel est venu chez les Guénard, et a raconté sa rencontre avec le père de Tim. Martine témoigne :

(24) C'est moi qui ai ajouté les mots en italique. (25) Sr Marie-Faustine Kowalska, *Petit Journal* 476 (26) CEC 1032 (27) CEC 1471 à 1479

« J'étais bouleversée, faisant immédiatement dans mon cœur, pendant que Daniel parlait, le lien entre sa démarche et ma demande du 8 décembre ! Le père de Tim était enfin libéré totalement de ses péchés, et, la grâce se déployant sur leurs conséquences, il a pu, parvenu dans le plein Amour, envoyer un messager à son fils pour lui dire : « Je te demande pardon ! »

« Autre grâce : cinq jours avant la venue de Daniel, notre fils de vingt-cinq ans a confié pour la première fois à son père qu'il faisait des recherches sur son grand-père. J'ai donc demandé à Daniel s'il voulait bien parler à notre fils. L'échange s'est fait par téléphone. » (28).

Béni soit notre Père : dans son infinie miséricorde il restaure les relations blessées, dans le temps, ici-bas et même par-delà la mort ! Il a accueilli le père de Tim parce que celui-ci s'était repenti du mal fait à son fils, et il restaure cette famille qui croit vraiment, comme Tim l'a écrit, que l'amour est *plus fort que la haine* (29). Dieu seul peut réaliser une œuvre si grande ; et remarquons, dans le cas présent, que l'indulgence a été accordée à Lourdes. La Vierge Marie, notre mère, ne cesse d'intercéder pour nous et de nous conduire au Père *riche en miséricorde* (Ep 2,4).

Au ciel nous retrouverons notre père

Certes, nous ne pouvons exclure à priori que notre père ait refusé Dieu et soit en enfer ; mais il faudrait qu'il ait été un monstre, et j'ose espérer que ce cas soit tout-à-fait exceptionnel.

Lorsque nous vivrons notre pâque, peut-être notre père sera-t-il encore en purification ; peut-être sera-t-il au ciel. Dans les deux cas, il nous accueillera avec amour.

Quand nous quitterons cette terre, notre âme connaîtra son jugement particulier. La majorité d'entre nous, sans doute aurons-nous besoin d'un temps de purification pour que nous soyons capables de voir Dieu, et lui devenions totalement semblables, dans l'Amour (cf. 1 Jn 3,2). Purifiés par le Christ, devenus semblables à lui, nous serons alors, par lui, avec lui et en lui, en communion parfaite avec notre Père et avec l'Esprit Saint. Alors nous serons heureux pour l'éternité.

En outre, dans le Christ, nous serons en communion parfaite avec tous les saints : avec Marie, notre mère ; avec tous les saints fêtés dans l'Eglise, dont nos saints patrons ; mais aussi avec tous les saints anonymes, à commencer par ceux de notre famille, et donc avec nos parents devenus saints.

Alors notre relation avec notre père sera transformée. A notre mort, sa mission de père sera terminée. Il avait pour vocation de nous révéler le Père, par sa parole et par son exemple. Or au ciel nous verrons le Père : nous n'aurons plus besoin de quelqu'un pour nous le manifester ! En Jésus nous serons tous frères – ce que nous sommes déjà, d'ailleurs, de par notre baptême.

(28) Martine Guénard in Chemins d'éternité (revue du sanctuaire de Montligeon) n° 235 p.20
(29) Titre du livre de T. Guénard aux éd. Presses de la Renaissance.

Ici-bas, l'amour peut prendre plusieurs formes : amour filial, amour d'amitié, amour conjugal, amour paternel ou maternel ; mais l'amour de Dieu les surpasse et les englobe toutes. Au ciel nous verrons donc la transfiguration de tous les amours humains, et nous entrerons dans cette plénitude d'Amour que vit Dieu, car il est l'Amour (1 Jn 4,8). Et ce sera en même temps une plénitude de vie, de lumière, de paix, de joie... pour l'éternité.

« A la fin des temps, le Royaume de Dieu arrivera à sa plénitude. Alors les justes régneront avec le Christ pour toujours, glorifiés en corps et en âme, et l'univers matériel lui-même sera transformé. Dieu sera alors *tout en tous* 1 Co 15,28), dans la vie éternelle. » (CEC 1060)

P.S. Ce document a été écrit en 2010.

Depuis le Pape François a écrit son exhortation apostolique *Amoris laetitia*. Il évoque la paternité aux numéros 54-55, et 172 à 176.

Paul SALAÜN

BIBLIOGRAPHIE

1 – La famille

- Jean-Paul II, *Exhortation apostolique Familiaris consortio sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui*, 1982
- Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, 1994
- Catéchisme de l'Eglise Catholique : commentaire des quatrième, sixième et neuvième commandements.
- Mgr Jacques Jullien, *Demain la famille*, Mame 1992
- Cardinal André Vingt-Trois, *La famille, quinze questions à l'Eglise*, Mame Plon 2002
- Cardinal André Vingt-Trois, *La famille, un bonheur à construire*, Parole et silence 2011

2 – Le Père

- Cardinal Godfried Danneels, *Le Père*, Paroles de Vie, Noël 1998, Service de presse de l'Archevêché, B Malines.
- Conseil Pontifical pour la famille, *Paternité de Dieu et paternité dans la famille* (congrès de 1999), Pierre Téqui 2000
- P. Marie-Dominique Philippe, *Le secret du Père*, éd. Saint-Paul 2000
- P. Marie-Dominique Philippe, sept conférences sur la paternité aux AFC du Gros Caillou, à Paris, en 1981-82
- Xavier Lacroix, *Passeurs de vie*, Bayard 2004
- Nombreux ouvrages de psychologues :
Guy Corneau, *Pères manquants, fils manqués*, éd. de l'Homme 1989 ;
Jacques Arènes, *Y a-t-il encore un père à la maison*, Fleurus 1997 ;
Didier Dumas, *Sans père et sans parole*, Hachette 1999 ;
Philippe Oswald, *Debout les pères*, Le Sarment Fayard ;
Patrick Ben Soussan, *Comment ça fonctionne un père ?* La Martinière ;
Jean Le Camus, *Le vrai rôle du père*, Odile Jacob ;
Gabrielle Rudin, *Il faut aider les pères*, Payot 2008 ; etc.

